

LE Dr O.-E. DESJARDINS INAUGURE LA CAMPAGNE POUR LES DISPENSAIRES

Une foule considérable assiste à la démonstration cinématographique d'hier soir à nos deux théâtres.

LES FACTEURS DE LA SANTE

Une foule nombreuse s'est rendue à nos deux théâtres, hier soir, pour assister à une démonstration organisée pour inaugurer la semaine de propagande de "la ligue des dispensaires."

Le Dr O.-E. Desjardins, chef du Bureau de Santé, expliqua aux auditeurs le but que poursuit l'œuvre du dispensaire et les moyens de l'aider à réaliser tout le bien qu'il projette pour notre population.

"Laissez-moi vous expliquer" dit-il, "les raisons qui nous ont déterminés à vous procurer l'avantage de passer une agréable soirée tout en vous instruisant. On vous l'a dit déjà, il faut le répéter souvent, qu'un Centre de démonstration a été établi en notre ville. Mais me direz-vous, qu'est-ce qu'un centre de démonstration? Ce que c'est, le voici. Les personnes qui s'occupent activement de faire la lutte à la tuberculose, et qui se sont groupées sous le nom de "L'association anti-tuberculose," ayant constaté, en étudiant les statistiques, que notre population était celle où il y avait le plus de décès causés par cette maladie, la consommation, ont offert aux autorités provinciales d'établir un centre de démonstration de la lutte anti-tuberculose.

On m'a demandé si je voulais bien que ce centre fût établi ici. Après avoir envisagé d'un rapide coup d'oeil, les avantages précieux qu'il en résulterait pour mes concitoyens, j'ai accepté l'offre avec empressement. C'est donc depuis un an qu'est commencée ici une lutte intense à la tuberculose. Le centre de démonstration est donc un endroit où l'on concentre toutes les énergies en vue d'un but particulier, afin d'établir aux yeux de nos compatriotes de tout le pays, non seulement de notre ville ou de notre province, mais du Canada tout entier, à quels résultats on peut atteindre en organisant une lutte sur des bases scientifiques, avec tous les moyens que la science met à notre disposition. C'est si vous le voulez, une ferme expérimentale où l'on essaie de cultiver sur une haute échelle et par des procédés modernes, cette plante précieuse qu'est la santé, ce tout en s'efforçant, comme objectif principal de détruire cette mauvaise herbe qu'on nomme la tuberculose.

"Mais l'on ne saurait faire cette démonstration sans les concours des autorités locales, ni surtout sans le concours du peuple lui-même qui en sera en dernier ressort le vrai bénéficiaire. Et c'est pour vous convaincre de l'importance qu'il y a pour vous de donner ce concours entier et constant que l'on organise des soirées comme celle-ci. C'est afin de frapper vos imaginations par ce qui se déroule sur l'écran et par ce moyen préparer la voie à la pénétration dans vos intelligences des conseils que l'on vous donne afin de vous persuader qu'il est dans votre propre intérêt à tous de nous apporter votre concours. Car si le but prochain de notre travail est de démontrer à quels résultats l'on peut atteindre dans la lutte à la tuberculose, il est évident que vous tous en serez les bénéficiaires directement ou indirectement, vu que le moyen de lutte principal est de conserver ou restaurer la santé.

"Et par quels moyens réussira-t-on à atteindre le but qu'on se propose? Ils sont de deux ordres: 1er: le dépistage et le traitement du malade, et de ceux qui sont exposés à la contagion; 2: l'enseignement des principes reconnus nécessaires pour conserver une bonne santé.

1.—Le dispensaire est le médium le plus efficace pour dépister ceux qui sont atteints de cette maladie ou qui sont exposés à la contagion. C'est aussi un bon endroit pour y traiter les indigents qui ne peuvent se faire traiter ailleurs. Quant au traitement du tuberculeux, l'hôpital et le sanatorium sont de meilleurs endroits de traitement. Mais comme il n'y a pas à l'heure présente assez de lits dans ces hôpitaux ou sanatorium il faut de toute nécessité que ces malades soient traités à domicile par leurs médecins ou au dispensaire, si ce sont des indigents. Vous comprendrez dès lors que pour être capable de faire ce dépistage du tuberculeux, il faut que la population se présente en masse à la consultation afin

de subir un examen au point de vue des poumons. Et n'allez pas dire que vous êtes indigne de la maladie. "D'après ce qui s'est passé depuis un an, je puis vous affirmer qu'il arrive souvent qu'une personne se présente à la consultation, se croyant exempte de la maladie et qu'un examen complet démontre qu'elle est quelque peu atteinte. Et il est certain que déjà sur les 2600 personnes qui ont déjà été examinées un certain nombre devront à cet examen le bienfait d'avoir recouvré une parfaite santé. Mais même si vous n'étiez pas atteints l'examen et l'enquête qui l'accompagne pourra vous renseigner si vous n'êtes pas dangereusement exposés à contracter la maladie. Ce que je viens de vous dire doit vous convaincre de la nécessité de vous présenter à la consultation aussitôt que vos occupations vous le permettent et que ce soit plus tôt que plus tard. C'est là une partie du concours que l'on vous demande de nous apporter dans cette vaste entreprise.

LE PRIX DAVID

Québec, 1er.—Il est fort probable que les membres du jury du prix David soumettront leur rapport à M. David au cours de cette semaine, à la suite de la réunion générale qu'ils auront jeudi, à Montréal.

On attend ce rapport cette semaine et M. David annoncera le résultat à la prochaine séance de ce conseil des ministres.

LES BANQUIERS EN OBLIGATIONS DE LA PROVINCE

Ils ont tenu leur congrès annuel samedi dernier—M. F.-J. Boulais est élu président—Dîner à l'hôtel Windsor et discours

L'association des Banquiers en obligations de la province de Québec a tenu son congrès annuel samedi dernier. Plusieurs séances ont eu lieu pendant la journée et le soir les congressistes ont dîné à l'hôtel Windsor.

Dans l'après-midi les officiers ont été élus pour l'année qui commence. président, M. J.-F. Boulais; premier vice-président, M. J.-H. Boisvert; second vice-président, M. A. Stewart McNicolls; secrétaire, M. Emile Gravel; trésorier, M. Neuville Belleau; directeur, le baron d'Halewyn.

Deux commissions ont été nommées, l'une pour la ville de Montréal, l'autre pour la ville de Québec. La commission de Montréal a pour président, M. A.-S. McNicolls; les autres membres sont MM. J.-W. Simard, Eugène Oumet, baron J.-H. Boisvert et E.-C. Vidraire. M. J.-H. Boisvert a été élu président de la commission de Québec, avec MM. Neuville Belleau, Henri Bray, J.-A. Fugère, G.-S. Gourdeau et L.-I. Desrivières, comme directeurs.

MACHINERIES NON TAXABLES A SHERBROOKE

Sherbrooke, 29.—En Cour Suprême, devant les juges Idington, Duff, Anglin, Mignault et Malouin, s'est instruite tout récemment une cause dont le jugement finira par intéresser aura très probablement des répercussions sensationnelles dans Sherbrooke même.

Comme on le verra en prenant connaissance du jugement que nous publions ci-dessous, dans la cause des frères Donohue, Enr. et La Corporation de la paroisse St-Etienne de la Malbaie et la Commission Scolaire de la même paroisse, la Cour Suprême a rendu jugement, décrétant que la dite commission scolaire ne pouvait imposer de taxes sur les machineries installées dans l'établissement des frères Donohue, parce que ces "machineries et outillages ne pouvaient être taxables comme propriété immobilière selon les articles 16 (27) 651 et 656 C.M." Cette cour donnait donc gain de cause aux demandeurs Donohue, et invalida le rôle d'évaluation qui affectait improprement cette partie des propriétés des demandeurs.

UN PARTISAN CONVAINCU DE LA 'BONNE ENTENTE'

L'hon. Jacques Bureau croit que l'Ontario et le Québec peuvent s'aimer

QUESTION DE SALAIRE

Toronto, 1er.—Au banquet annuel des officiers des douanes et de l'accise, l'hon. Jacques Bureau a prononcé un discours. S'adressant au personnel du département des douanes, M. Bureau a fait un plaidoyer en faveur d'une meilleure entente entre la province d'Ontario et la province de Québec. En parlant de la "bonne entente", il a dit que, connaissant les belles qualités du peuple de l'Ontario comme il les connaît, il n'était pas surpris de constater que le département ne recevait pas un plus grand nombre de plaintes de Toronto. Le ministre des douanes considère que tout ce que certaines gens supposent diviser l'Ontario et le Québec était un épouvantail que pourraient faire disparaître les habitants des deux provinces en prenant contact plus étroitement. Alors, il n'y aurait plus, entre les deux provinces, que des manifestations d'amitié.

Quant à la question des salaires, le ministre a dit qu'il était compris que des craintes existaient à cause de la révision des salaires et que quelques employés redoutaient une réduction. M. Bureau a annoncé que le boni supplémentaire rendrait les salaires ce qu'ils étaient avant la récente révision.

UNE EMISSION DE LA ST-MAURICE PAPER

Un syndicat composé de la National City Company, de Lee, Higginson & Co., et de Aldred & Co. Ltd, offre une émission de \$2,600,000 de bons 5 1/2%, à cinq ans, de la St. Maurice Paper Company, Limited; le prix est de 98 3/4 et l'intérêt, en fonds de New-York, et le rendement, d'environ 5.80 pour cent.

L'objet de cette émission est de rembourser à la compagnie le prix de deux machines à fabriquer le papier à journal et d'autres dépenses de capital faites pendant l'année.

Ces bons vont constituer la seule dette fondée de la compagnie, dont le revenu net, depuis sept ans, a été d'environ sept fois le montant requis pour le paiement de l'intérêt sur cette émission.

Voici quelques renseignements au sujet de la St. Maurice Paper: Cette compagnie est un des producteurs de papier à journal du Canada les plus favorisés; elle possède des approvisionnements de bois de pulpe très considérables, elle est située avantageusement, elle est assurée de ne pas manquer d'énergie électrique. La fabrique, située au Cap-de-la-Madeleine, est des plus modernes. La compagnie a la réputation d'avoir le coût de revient le moins élevé de tous les producteurs du Canada.

La production sera, après l'installation des deux nouvelles machines de 570 tonnes par jour, ainsi divisée:

Pulpe mécanique..... 190
Pulpe au sulfite..... 65
Pulpe kraft..... 65
Papier à journal..... 250

La production entière de pulpe mécanique et de pulpe au sulfite sera utilisée à la fabrication même lorsque les deux machines à papier à journal seront installées; quant à la pulpe kraft, elle est vendue, à des conditions favorables, à la "Union Bag & Paper Corporation".

La compagnie possède des concessions forestières de 2,500 milles carrés, suffisantes pour l'approvisionnement pendant 50 ans.

Plus de 63 pour cent du capital émis de la St. Maurice Paper Company est détenu par la "Union Bag & Paper Corporation".

PENSION DES INSTITUTRICES

Québec 1er.— Une réunion du comité du fonds de pension des institutrices et institutrices de la province, sous la présidence de M. Cyrille Delage, aura lieu vendredi.

Au cours de cette réunion on discutera les modifications que le comité désire soumettre au gouvernement. On demandera l'augmentation de la pension des institutrices de \$100 à \$150.

LE COMPOSITEUR PUCCINI EST MORT A BRUXELLES

Bruxelles, 1er.— Giacomo Puccini, le premier compositeur d'opéras italien, est décédé ici, avant-hier. Il était arrivé à Bruxelles il y a quelque temps pour subir un traitement au radium pour une maladie de la gorge, mais ses forces diminuèrent graduellement et son cœur fut trop faible pour pouvoir résister victorieusement aux maux causés par l'infection.

Les médecins chargés de le soigner avaient d'abord entretenu l'espoir de le sauver, mais vendredi ils réalisèrent que la chose était impossible. Au moment de la mort du compositeur, son fils et sa fille étaient à ses côtés, mais son épouse avait été retenue à Milan par la maladie.

L'ambassadeur italien va assumer la tâche de voir aux funérailles. Il a été informé par le gouverneur italien que l'enterrement de Puccini se ferait sous les auspices de l'Etat, mais les autorités belges vont y coopérer de toute façon. C'est un deuil général dans la colonie italienne où le compositeur était grandement aimé.

Puccini avait subi sa dernière opération à la gorge mardi. Cette opération avait consisté en une application de radium pendant trois heures, et les effets avaient paru apporter un soulagement, mais le cœur, qui ne fonctionnait pas de façon satisfaisante, faiblit rapidement. La mort a été causée par une syncope.

FEU MGR J.-L. GRIVETTI

Montréal, 1er.— Le corps de Mgr Joseph-Louis Grivetti, secrétaire de Mgr Pietro di Maria, délégué papal au Canada et demeurant à Ottawa, va être transporté cet après-midi de la chapelle de l'Hôtel-Dieu où il est mort, à la basilique St-Jacques. Le service funèbre aura lieu mardi matin, puis la dépouille mortelle sera descendue dans la crypte située sous le temple, où tous les archevêques de Montréal et plusieurs membres éminents du clergé dorment leur dernier sommeil.

Mgr Grivetti était âgé de 49 ans. Né à Turin, Italie, il fit ses études dans sa ville natale. Il fut ordonné prêtre le 28 mai 1889, et l'année dernière, il la à Turin célébrer son 25e anniversaire de prêtrise.

Le défunt fit partie pendant dix ans de la délégation apostolique à Washington, et en 1921 fut nommé secrétaire du délégué papal à Ottawa. Il était bien connu dans les milieux religieux par sa profonde connaissance du droit canon. C'était aussi un linguiste distingué, qui parlait l'anglais et le français avec facilité en plus de sa langue maternelle. Il lisait aussi l'allemand. Il s'était toujours vivement intéressé aux questions d'enseignement, principalement au point de vue scientifique. Il était d'ailleurs très fort dans ce domaine.

A son retour au Canada au mois de septembre dernier après avoir célébré à Turin ses noces d'argent sacerdotales, Mgr Grivetti fut attaqué par la maladie alors qu'il était à Montréal. Il fut immédiatement transporté à l'Hôtel-Dieu qu'il ne devait plus quitter. Vendredi on annonça que sa fin approchait et Mgr Pietro di Maria alla le voir à sa chambre en compagnie de Mgr Deschamps, vicaire-général du diocèse de Montréal.

Le malade a rendu le dernier soupir à 8 h. 30, samedi matin, et son corps fut exposé aussitôt dans la chapelle de l'hôpital.

LA PROCHAINE SEMAINE SOCIALE DU CANADA AUX TROIS-RIVIERES

C'est chaque année, comme on le sait, durant l'été que les Semaines sociales du Canada tiennent leurs assises. Elles vont ainsi de ville en ville éclairer les intelligences et orienter les volontés vers l'action sociale catholique.

L'été dernier à Sherbrooke elles ont traité de la propriété devant de magnifiques auditoires composés de l'élite des prêtres et des laïques du diocèse, sous la présidence du Délégué apostolique et de plusieurs évêques. L'an prochain au mois d'août les Semaines sociales occuperont d'un sujet non moins important: la justice. Et c'est notre ville qui a été choisie, avec la bienveillante autorisation de Sa Grandeur Mgr Cloutier, comme siège de cette semaine. On peut s'attendre à ce que la Semaine de 1925 soit digne de ses aînées.

LA SEMAINE DES DISPENSAIRES

du 1er au 8 Décembre

POURQUOI CHACUN DOIT SOUSCRIRE

D'aucuns se demandent pourquoi souscrire. Il y a par le temps qui court tant d'appels à la générosité du public, qu'il semble de bon aloi de se demander la pourquoi de cette nouvelle souscription, la dernière en date, mais non la moins importante. Il a été exposé précédemment que le public, au regard de la Loi de l'Assistance Publique doit contribuer pour un tiers des sommes requises pour le soutien de nos dispensaires. Ceci explique pourquoi le Comité de "L'Œuvre des Dispensaires" de la Cité des Trois-Rivières lance un appel au public. Mais quels sont les motifs qui doivent entraîner le public à répondre généreusement à l'appel malgré la multiplicité des sollicitations qu'on lui fait pour d'autres œuvres. Parmi les œuvres que l'on demande au public de soutenir de ses généreuses souscriptions n'a-t-elle valeur intrinsèque supérieure à celle-ci parce que, à part les œuvres spirituelles, aucune ne se propose de conserver un bien dont la valeur soit plus estimable que la "Santé" de l'individu. Riches ou pauvres, grands ou petits savants ou illettrés, de quelque race ou religion que l'on soit, le bien le plus précieux est certainement la "Santé"; bien sans lequel richesses, savoir ou position sociale ne sont pratiquement rien. Et ce bien, estimable entre tous, prend une importance capitale et hors pair quand il devient le bien collectif, le bien de la masse. Mais là c'est aussi, du fait que c'est un bien collectif, que l'on est plus porté à le négliger, à le moins bien apprécier et c'est une erreur. Nul ne peut sérieusement, sans s'exposer personnellement, sinon à sa perte totale, du moins à sa diminution de désintéresser du bien collectif puisque tous nous vivons en société et que les maladies des uns, quand elles sont de leur nature communicables, peuvent se propager aux individus sains. C'est le cas de la Tuberculose. Quelle est la

personne qui, malgré toutes les précautions qu'elle pourra prendre d'elle-même, peut se flatter d'être à l'abri de la contamination si on laisse la maladie évoluer librement autour d'elle? Quelle est la personne qui, en y songeant sérieusement, ne se rendra pas compte que partout elle peut être exposé à la contagion si le malade, à quel que degré que ce soit, ne prend pas les précautions hygiéniques élémentaires pour ne pas semer autour de lui les germes de sa maladie? Le professionnel dans son bureau, le négociant à son comptoir le patron à son usine, l'ouvrier à son atelier, tout le monde, en un mot, dans ses relations familiales ou sociales est exposé à respirer un air infecté des germes exhalés par son voisin. Et, c'est le propre de cette campagne intensive contre la tuberculose conduite par le dispensaire, de montrer au malheureux malade à prendre les précautions pour ne pas contaminer son entourage. L'hon. Dr. Béland, Ministre de la Santé à Ottawa, le disait ici même, aux Trois-Rivières, il y a près d'un an, la Tuberculose est comme le voleur qui s'introduit tranquillement partout pour nous enlever le bien le plus précieux de tous: la "Santé." Agissons vis-à-vis d'elle comme à l'égard du voleur: sachons nous protéger. Or, le moyen reconnu le plus efficace, c'est le maintien du dispensaire, ce grand centre d'éducation sanitaire et d'assainissement en même temps que de traitement.

Le dispensaire contre la mortalité infantile rend de précieux services à la société en empêchant la perte de jeunes enfants en sauvant ce que l'on est convenu d'appeler "le Capital Humain."

Quel est donc l'individu qui ne comprendra pas qu'il est en somme directement intéressé au soutien pécuniaire de ces institutions qu'on appelle dispensaires. Il est donc à espérer que l'appel lancé sera bien accueilli et que la souscription sera en proportion de l'importance de l'œuvre à accomplir.

Le Comité de "L'Œuvre des Dispensaires" de la Cité de Trois-Rivières.

AVERTISSEURS CONTRE LES CRIMINELS

A Paris et dans quelques autres villes importantes, il existe tout un réseau d'avertisseurs téléphoniques réunis aux casernes de pompiers pour activer l'arrivée des secours en cas d'incendie.

A Berlin, on vient de faire mieux. On vient d'installer un deuxième réseau, qui double le premier, mais qui est relié à la préfecture de police et qui a pour but d'appeler au secours quand on est attaqué dans la rue par des malfaiteurs.

C'est l'augmentation énorme de la criminalité et le nombre toujours plus grand des crimes en pleine rue qui a obligé la police à l'établissement de ces avertisseurs qui communiquent avec le poste de garde le plus rapproché.

Mais c'est si vite fait de tuer un passant sans défense que les avertisseurs, au nombre de 300, resteront probablement sans emploi ou tout au moins que les policiers arriveront trop tard.

Il faudrait mieux refaire la conscience des peuples: mais ce serait singulièrement plus compliqué que de poser 300 avertisseurs inutiles.

LA MAJORITE DE MONSIEUR MILLEJOURS

Elle est de 250 voix sans compter un poll dont le résultat est inconnu

Ville-Marie, Témiscamingue, 29.—M. Joseph Millejours est élu député provincial de Témiscamingue en remplacement de M. Téléphore Simard, décédé il y a quelque temps. Sans compter un poll dont le résultat est inconnu, la majorité de M. Millejours sur son adversaire, M. J.-E. Piché, est de 250 votes.

Les deux candidats s'étant présentés comme libéraux, la campagne fut très peu animée et le vote se prit sans incident. Il ne fut pas considérable, les électeurs étant concouverts, sans doute que l'un ou l'autre candidat servirait le parti.

Les deux candidats approuvaient la politique provinciale du parti, sauf que M. Millejours était opposé à la construction d'un chemin de fer dans le district minier, croyant qu'une voie électrique ferait mieux l'affaire.

CERCLE D'ETUDES

Demain soir à 7 1/2 heures réunion du Cercle d'études Marie de l'Incarnation en la salle ordinaire.

GRAND'MERE et SHAWINIGAN

SUITE

LIGUE DE QUILLES DE LA CITE

(De notre correspondant) Chutes Shawinigan, 2. — Les rencontres entre les divers clubs de la Ligue de quilles de la cité se continuent avec beaucoup d'entrain. Lundi soir, le 24, le "St-Marc" est venu rendre visite aux C. de C. Verts aux salles des Chevaliers de Colomb; les C. de C. Violettes sont allés rencontrer le "Champlain" sur son terrain, à St-Marc, tandis que les "Héros" et le "Dollard" se mesuraient sur les allées de M. A. Salois.

Table with columns for club names and scores. Includes ST-MARC and C. DE C. VERTS.

Table with columns for club names and scores. Includes C. DE C. VERTS.

Les C. de C. Verts gagnent les trois parties et jouent 2371, soit le plus fort total obtenu par une équipe de la Ligue depuis l'ouverture de la saison de quilles. Robert Bourque a les honneurs de la soirée en jouant une partie simple de 207 et un total de 530.

Table with columns for club names and scores. Includes C. DE C. VIOLETES.

Table with columns for club names and scores. Includes CHAMPLAIN.

Table with columns for names and scores. Includes Lefebvre, Gravel, etc.

Table with columns for names and scores. Includes SAVIGNAC, DOUCET, etc.

Table with columns for names and scores. Includes PERRON, Curodeau, etc.

L. "Dollard" gagne les trois parties par des marges considérables à l'exception de la première qui a été plutôt contestée.

Mercredi prochain, les C. de C. Blancs rencontreront les "Étoiles", du Shawinigan Bowling Club, chez M. A. Salois et cette partie promet d'être de plus intéressante.

Grand'Mère, 2. — Les travaux de réparations et d'améliorations au pont de la rue St-André exécutés par les employés de la Corporation, sous la surveillance de M. le Gérant J.-A. Bernier sont terminés.

AU CONSEIL MUNICIPAL

(De notre correspondant) Grand'Mère, 2. — Une séance régulière de notre conseil de ville a été tenue mercredi soir dernier à laquelle furent présents: M. le Maire et MM. les échevins J.-O. Pelletier, Wilfrid Grondin, Georges Trotter et Olivier Lafond.

Le conseil autorise le paiement d'un bon nombre de comptes courant dont un de \$80.90 de MM. Désilets & Asselin pour frais de procédures dans la cause de Pallaire vs La Cité de Grand'Mère.

On autorise le Gérant de la ville M. Bernier à acheter les habits et chaussures nécessaires pour habiller nos hommes de police, d'après la soumission qui lui jugera la plus convenable parmi celles qui ont été présentées par les contribuables-marchands de cette ville.

Une résolution est adoptée autorisant le Gérant de la Cité à faire les démarches nécessaires auprès des autorités de la Cité Laurentide qui possède actuellement le contrat de la traverse sur le St-Maurice, à l'effet d'obtenir une carte de passes gratuites pour une personne à chaque famille résidant dans les limites de la Cité de Grand'Mère, sur le côté sud de la rivière, afin de permettre à ces familles de venir faire leur marché, en ville, aux mêmes conditions que les contribuables résidant dans les limites de la ville.

Le Gérant est aussi autorisé à faire faire les travaux nécessaires pour finir les logements de l'ancienne propriété Levaek-Boisvert, appartenant à la ville, d'après l'estimé qu'il a préparé et soumis au conseil.

Plusieurs personnes dans le besoin demandent l'aide de la ville.

M. Bernier, Gérant fait rapport au conseil; au sujet de la demande de remise de taxes d'eau faite par M. Adem Héroux. Le conseil décide d'accorder une remise pour 7 mois.

Le compte de l'Union des Municipalités Canadiennes est acceptée et le secrétaire est autorisé à le payer, c'est-à-dire que nos édiles se déclarent favorables à faire partie de cette Union.

Lecture d'une communication de la Commission Scolaire demandant une réduction des taxes chargés par la Cité pour la force motrice employée à l'École Industrielle. Cette question est soumise au Gérant de la Cité pour étude et rapport.

Le conseil décide que la liste supplémentaire des grands et petits jurés sera examinée et corrigée à l'assemblée régulière du 10 décembre prochain, et le secrétaire est autorisé à donner les avis en conséquence.

Lecture est faite par le secrétaire d'un projet de Convention entre la Cité de Grand'Mère et M. le Notaire J.-L. Dostaler pour l'installation, l'entretien et l'éclairage de trois lumières de rue, dans la route de St-Georges. Le maire et le secrétaire sont autorisés à signer ce contrat pour et au nom de la cité, tel contrat étant pour 5 ans.

Le secrétaire donne aussi lecture d'une requête signée par un groupe de contribuables de la ville demandant la continuation de la rue St-Jacques jusqu'à la montagne dite de Ste-Flore et passant par la paroisse de St-Jean-Baptiste. Cette requête est soumise au Gérant de la Cité pour étude et rapport.

M. Adélar Gélinas, de Ste-Flore réclame à la ville une somme de \$20.00 pour dommages causés à sa propriété par la conduite principale de l'aqueduc municipal. Une offre est faite à M. Gélinas pour un montant de \$10.00, laquelle est acceptée.

Lecture est faite d'une lettre venant du Curé de la paroisse de St-Narcisse demandant l'aide de la ville pour le soutien d'un ancien contribuable de

FAITS DIVERS DE GRAND'MERE

TOMBOLA POUR LES PAUVRES (De notre correspondant) Grand'Mère, 2. — Des Dames charitables de cette ville ont organisé une grande tombola qui aura lieu vers la fin de décembre, pour le bénéfice des pauvres de la ville.

UN NOUVEAU CHEVAL (De notre correspondant) Grand'Mère, 2. — La Corporation de notre ville, par l'entremise de M. le Gérant Bernier et du Dr Béland, médecin vétérinaire vient de faire l'achat d'un magnifique cheval pour le service du Département du feu et de la Voirie.

PROCHAIN CONCERT (De notre correspondant) Grand'Mère, 2. — On nous annonce comme prochaine la venue en notre ville du fameux Quatuor à cordes Dubois. Ce concert ne manquera certainement pas d'intéresser tous les amateurs de belle musique.

FACHEUX ACCIDENT (De notre correspondant) Grand'Mère, 2. — M. Léon Parenteau, agent de la Métropolitain Life Ass en cette ville vient de subir un fâcheux accident qui le retiendra à la maison durant plusieurs mois.

NOTES SOCIALES DES CHUTES SHAWINIGAN

M. A.-E. Guilmette, M. P. P., est allé à Québec en voyage d'affaires. M. l'abbé R. Lafontaine, vicaire à St-Barnard, MM. Oza Vincent et Dr J.-A. Béland sont allés mercredi à St-Stanislas.

RETRAITES FERMEES

Pour filles du 5 soir au 9 décembre. Le nombre de chambres est limité; en conséquence nous vous demandons d'envoyer vos noms au moins une semaine à l'avance et au cas où vous pourriez ne pas venir, empêchées par des raisons sérieuses, veuillez donc nous prévenir au plus tôt, pour ne pas nous exposer à refuser des retraitantes. Nous demandons un minimum de 20 retraitantes par retraite.

S'adresser à la Révérende Mère Supérieure du Couvent de Marie-Réparatrice, 119, rue St-Charles, Trois-Rivières, Que. Tél. 1420

M. et J.

AVANTAGES DU TRAVAIL

Le travail, sans cesser d'être une peine, est surtout une source de grandeur et de gloire. Le corps qui travaille se débarrasse des germes morbides qui le tueraient; il se fortifie. Par l'effort, l'âme s'élève, elle s'élève, elle développe toutes ses facultés. Dans tous les domaines où elle s'exerce, y compris le domaine surnaturel, le travail est pour elle la source de la prospérité, de la joie, des richesses et de l'honneur. Une vie toute entière dépensée pour le devoir se retrouvera centuplée, déifiée dans le sein de Dieu.

Père Louis Capelle, S. J.

cette ville domicilié en cette paroisse depuis quelques mois. Cette requête est défilée. Le secrétaire donne lecture du Rapport mensuel de M. le Gérant Bernier sur les opérations municipales de notre ville pour le mois d'octobre dernier. Ce rapport est accepté unanimement par les membres du conseil.

La Bourse

Ces chiffres nous sont gracieusement fournis par la Firme Keating & McRae, Agents de change, No 6, rue Hart, Les Trois-Rivières. Lundi, 1er décembre 1924.

Table with columns for BOURSE DE NEW-YORK and BOURSE DE MONTREAL, listing various stocks and their prices.

PROPHETIES D'UN GENERAL ALLEMAND

IL PREVOIT LA GUERRE POUR 1930

Un certain M. von Schoenaich, général allemand en disponibilité, a écrit un volume de deux cents pages qui tient du tract et du roman. Le "Soir" de Bruxelles, donne une analyse de cette élocution qui nous montre quelle conception l'Allemagne militaire se fait des conflits futurs.

La guerre, le général von Schoenaich la prévoit pour 1930. "Elle ne commence pas en Europe. Aussi bien la France et la Belgique ont à ce point confiance en la Société des nations, où siège désormais l'Allemagne, qu'elles ont évacué les dernières têtes de pont qu'elles gardaient sur le Rhin. C'est dans les Indes et en Afrique que va s'allumer la mèche; les Hindous, catéchisés par leur frère américain Marcus Garvey, opposent aux puissances coloniales une résistance passive et les obligent à entretenir dans leurs possessions hinoïtaines des forces militaires considérables.

"Et puis, tandis que l'Extrême-Orient s'embrase, que l'Amérique et l'Angleterre se préparent à se mesurer avec le Japon et la Chine, que le canal de Suez est bloqué, obstrué à la suite d'un attentat inexplicable, une révolution bolcheviste en Pologne "oblige" le gouvernement allemand à envoyer des troupes de la Reichswehr en territoire polonais.

"France, Belgique et Tchécoslovaquie élèvent d'énergiques protestations contre ce geste, qui peut être considéré comme une violation du traité de Versailles. "L'Occident, pacifié par le pacte des nations, pourrait échapper encore aux horreurs d'une guerre moderne, mais le 1er mai 1930, au moment où, d'accord avec la Belgique, la France va mettre l'Allemagne en demeure d'assurer les relations directes entre la Tchécoslovaquie et la Pologne les ministres du Reich, assemblés en conseil de cabinet de délibérations même, par une délégation allemande."

"Cette délégation, qui s'est assurée des concours de la Reichswehr pour vaincre, si c'était nécessaire, la résistance du cabinet, connaît le moyen de surchauffer l'air jusqu'à vingt kilomètres de hauteur à un tel degré qu'un aviateur pourrait à peine supporter la chaleur pendant deux minutes, aucun aviateur français ou belge ne pourra franchir le cordon établi à la frontière occidentale de l'Allemagne.

"Il suffit d'un signal par T. S. F. pour qu'instantanément, par des procédés chimiques nouveaux, l'eau soit empoisonnée dans telle ou telle région ennemie.

"Alors! Alors c'est la guerre. Et notre général donne carrière à sa lugubre imagination: il nous montre des aviateurs français asphyxiés par le gaz la plus grande partie de la population berlinoise; il nous montre une escadre aérienne boche détruisant tout germe de vie dans la région du Creusot; il nous montre une équipe d'espions de son pays empoisonnant les puits et les sources de Liège.

"Sur les injonctions du président de la République des Etats-Unis d'Amérique se réunit à Bruxelles, sous la présidence du roi des Belges, la conférence de la paix à laquelle l'Allemagne n'a pu déléguer comme représentants autorisés que le président de la "Ligue allemande des Droits de l'Homme" et le "ober-président" d'une des provinces centrales du Reich tout le gouvernement et le Parlement ayant été asphyxiés par les gaz français.

"Longues palabres qui se terminent par ce tableau touchant: le président de la "Ligue allemande des Droits de l'Homme", étreignant le ministre des Affaires étrangères de France et déclarant que dorénavant, tous les conflits entre l'Allemagne et la France seront soumis à un conseil d'arbitrage désigné par le président des Etats-Unis.

C'est ainsi qu'un guerrier allemand distrait les loisirs de sa retraite forcée. Charmante nature...

LE BIEN PUBLIC est imprimé et publié au No. 3 rue Hart, par la Cie Le Bien Public Limitée dont M. l'Abbé D. Gélinas est le gérant-général.

A VENDRE—Fournaise à deux rangs, avec grille, à vendre à bonnes conditions. S'adresser au No 15, St-Sévère. M. et J. j.n.o.

CANADA. Province de Québec, District des Trois-Rivières, No. 290. Dame EMERIA ALARIE, épouse commune en biens de J.-Hector Giroux de Trois-Rivières, demeurant, vs le dit J.-Hector Giroux, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en la présente cause. Trois-Rivières, 16 octobre 1924.

François Désilets, Procureur de la demanderesse, M. et J. 4 déc.

DEMANDE A LA LEGISLATURE

AVIS est, par les présentes, donné que demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, afin d'obtenir une loi pour établir le titre de l'Eglise Unie du Canada la propriété des biens généraux de l'Eglise Presbytérienne en Canada, de l'Eglise Méthodiste et des Eglises Congrégationalistes du Canada, et pour pourvoir, à la possession, l'usage et l'administration des biens des congrégations entrant dans l'Union des dites Eglises pour former l'Eglise Unie du Canada, et à la possession des biens des congrégations ayant ne pas y concourir; aux fidei-commis avant rapport audit biens généraux et à ceux des congrégations; à la célébration du mariage et à la tenue des registres de l'Etat civil et pour pourvoir généralement à la mise en vigueur de ladite union.

Geoffroy & Prud'homme, Procureurs des requérants, 112 rue Saint-Jacques, Montréal, Québec. Daté ce 28 novembre, 1924. 2-9-16-23

ST-BRUNO DE GUIGNES

Le 8 novembre s'éteignait doucement M. Alphonse Côté, marchand général, après une longue maladie soufferte avec beaucoup de résignation. Les funérailles ont eu lieu mardi le 11. L'église pour cette triste circonstance avait revêtu ses plus riches ornements de deuil. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Mouttet curé de la paroisse, le service fut chanté, diacre et sous-diacre par M. l'abbé Mouttet assisté des révérends Pères Bernier de Ville Marie et M. l'abbé Gauvin de Nord-Témiscamingue. Il y eut Messe en partie par le chœur de chant de Nord-Témiscamingue et plusieurs chœurs de Ville Marie. De riches couronnes et de nombreux bouquets spirituels ont été déposés sur cette tombe prématurément fermée.

Plusieurs messes ont été payées par MM. Langlois et Simard, Docteur Cartier, M. Piché, Notaire Vézina, Eusèbe Boucher. La foule nombreuse qui a assisté au service et qui a accompagné ses restes mortels au dernier repos nous dit combien était haute l'estime et grande la reconnaissance des gens envers ce cher disparu, car M. Côté un des premiers pionniers du Témiscamingue était une de ces personnes à qui on ne demandait pas en vain un service. Les porteurs étaient MM. Nestor, Joseph, Henry Côté, Azarie Guimond, Moïse Julien, Philias Rochon.

Dans le cortège funéraire on remarquait le père Lambert, l'abbé Muffet, l'abbé Vincent, l'abbé St-Louis, l'abbé Julvainville ainsi que MM. Docteur Joyal, Docteur Beauséjour, Ranger, Dailhail, Vaillant, Delay, Charbonneau, McCurdy, Murphy, Marion, Champagne, Barbeau, Gagnon, Bergeron, Loïsel, Bouchard, Kervers. Il laisse pour déplorer sa perte une épouse Mme Salomé Lafond, une fille adoptive Noëla Lafond, 3 frères Nestor, Joseph, Henry Côté et 3 sœurs Mme Xavier Lafrenière, Arthur Charbonneau, Joseph Marcouiller de nombreux neveux et nièces.

La famille désire remercier par l'intermédiaire du Bien Public tous ceux qui ont contribué soit par offrandes de messes ou de prières ainsi que ceux qui les ont aidés dans cette triste circonstance.

Docteur Louis-Georges Godin, SPECIALISTE POUR LES MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DU NEZ ET DE LA GORGE. 8A RUE HART. En face du "Bien Public".

POSEZ VOS ECONOMIES A La Banque Molsons. Déposez à cette Banque d'Épargne, toutes les semaines, une partie de votre salaire. Déposez là les rentes mensuelles de vos loyers. Déposez aussi le produit de vos transactions.

Dr C. A. BOUCHARD. Membre Ct de la Société Anatomique de Paris, Membre Ct de la Société des Chirurgiens de Paris, Chirurgien à l'Hôpital St-Joseph.

CRAIGNEZ-VOUS. De faire extraire vos dents. L'ACAINE tue la douleur la plus violente. Venez l'essayer chez le Dr Auguste Massicotte, CHIRURGIEN-DENTISTE. No 1, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

Extraction des dents sans douleur. Dr Paul Frescynet, Chirurgien-Dentiste, Ex-interne de l'Hôpital Dentaire de Rochester, N. Y. 468, rue St-Maurice, Edifice Nassif.

DE PASSAGE. Madame Adélar Rivard à Charette et aux Trois-Rivières ces jours derniers. —M. Arthur Trahan est revenu dans sa famille la semaine dernière, son œil blessé accidentellement en août dernier l'oblige à interrompre ses études.

Dans les Années Avancées Vous pouvez rester vigoureux et en bonne santé en faisant usage du NOVORO Du DR. PIERRE. Il donne de la force à vos organes. Il a un effet salutaire sur vos reins et votre foie.

Les Vrais Pharisiens

Dans notre article de jeudi dernier nous avons dénoncé le jeu du "Soleil" au sujet de la sanctification du dimanche. Lundi, 24 novembre, l'organe ministériel de Québec, sous le titre trompeur: La Loi du Dimanche, publiait un Evangile de St. Mathieu. A un certain endroit du texte sacré Jésus dit: "Si vous saviez bien ce que signifie cette parole: Je veux la miséricorde et non le sacrifice, vous n'auriez point condamné les innocents.

Et le même Evangile se termine par cette phrase, que le "Soleil" publie en italiques: "Or, les Pharisiens, sortant, tiraient conseil contre lui, pour savoir comment ils le perdraient." Comme on le sait, le dimanche, veille de la publication de cet Evangile par le "Soleil", les Ligueurs de Québec s'étaient joints à ceux de toute la province pour y tenir un congrès où fut débattue toute la question du repos dominical si effrontément violé.

Pour ceux qui ne lisent que le "Soleil", le but apparent de cette publication de l'Evangile était de jeter du discrédit sur l'effort afin d'assurer le repos du dimanche comme le veut la Ligue. Cette parole de Jésus: "Je veux la miséricorde, et non le sacrifice," — et plus loin: ces pharisiens qui sortent, et tiennent conseil contre Lui pour le perdre, avaient tout l'air, dans la bouche du "Soleil", d'une désapprobation du travail de la Ligue du dimanche. Au reste, dans un article subséquent, le "Soleil" laisse entendre qu'il n'était pas loin de voir des pharisiens dans ceux qui s'obstinent à vouloir le respect absolu de la loi divine et humaine quant à l'observance du dimanche.

L'organe ministériel a parlé d'exagérations, et paraît croire qu'il serait outré d'exiger l'application stricte de la loi à l'endroit des grandes pulperies. La réponse toute prête à cette objection est l'aveu de la Cie Price au premier ministre. Le président de cette importante usine fait savoir à M. Taschereau qu'il se conformera à la loi en janvier; il serait disposé à observer la loi même avant pour peu que le premier ministre y tienne. Ce qui est possible à la Cie Price est possible pour toutes les autres pulperies. Les arguties du "Soleil" en faveur de ces magnats de la pulpe et du papier n'ont donc plus leur raison d'être.

Dans le but de démontrer jusqu'à quel point la tentative du "Soleil" était fallacieuse, nous donnons, à la suite, des extraits du commentaire fait sur l'Evangile de St. Mathieu publié par l'organe québécois. On y verra qu'il n'est question là que d'une exception à l'application stricte de la loi du dimanche; on y verra en plus que le respect dû au jour du sabbat, qui se trouvait être le jour du repos sous les Juifs, demeure obligatoire, et qu'il appartient à Dieu seul d'en disposer.

L'Evangile cité de St. Mathieu n'a d'autre but que de démontrer aux Pharisiens que Dieu garde la bonté d'un père dans l'application: pourtant si rigoureuse de sa loi concernant le respect du jour du Seigneur. Les extraits que nous citons sont tirés de "L'Evangile, expliqué, défendu, médié," par l'abbé Dehaut (nouvelle édition par l'abbé Lesêtre.) Tome II, pp. 179 à 183.

Les disciples de Jésus, passant le long d'un champ mangèrent quelques grains de blé pour appaiser leur faim. La loi de Moïse défendait de couper les épis avec la faucille le jour du sabbat; elle permettait cependant de cueillir des épis et de les froisser dans la main. Or c'était précisément ce que les disciples venaient de faire: "En ce temps-là, Jésus passait le long des blés, le jour du sabbat; et ses disciples ayant faim, commencèrent à arracher quelques épis et à manger. Et, à cette vue, les pharisiens lui dirent: Voilà que vos disciples font ce qu'il n'est pas permis de faire le jour du sabbat."

Le savant commentateur du texte sacré écrit: "Il est de fait que, d'après la casuistique minutieuse et puérile de l'école pharisaïque, l'action de cueillir des épis se trouvait du nombre des trente-neuf sortes de travaux qui violaient le repos sabbatique. Jésus prit la défense de ses disciples, et, sans entrer dans les subtilités casuistiques de l'école pharisaïque, il prouva, par cinq raisons péremptoires, qu'ils avaient le droit de faire ce qu'ils avaient fait. La première raison est tirée de la nécessité que les exemptaient de la loi ou de cet axiome, que la loi positive cède devant la loi naturelle. Ils étaient pressés par la faim, et cette raison les excusait, comme elle a excusé David, violant les préceptes de la loi, pour conserver sa vie et celle de ses compagnons, et obéissant ainsi à une loi plus haute, la loi de la nature qui nous prescrit de veiller à la conservation de notre existence."

La seconde raison que donne Jésus est que ses disciples remplissent un ministère saint. Les prêtres offrent le sacrifice dans le temple le jour du sabbat. Et Jésus dit que: il y a ici quel'un plus grand que le temple, et qui peut dispenser de la loi du sabbat ceux qui se dévouent à son service, et à l'établissement du royaume de Dieu.

La troisième raison qui excuse les disciples est l'intention. Le motif qui les dirige. Nous citons textuellement le commentaire: "Jésus rappelle les paroles du prophète Osée, citées déjà précédemment: Si vous comprenez cette parole... que le prophète met dans la bouche de Dieu: "Je veux la miséricorde et non le sacrifice"; si vous comprenez que Dieu attache plus de prix aux dispositions intérieures de ceux qui le servent, qu'aux actes extérieurs du culte, "vous n'auriez jamais condamné des innocents". Mes disciples en rompant quelques épis pour soutenir leurs forces défaillantes, employées à évangéliser les peuples à ma suite, ne croyaient pas, et en cela ils avaient raison, se rendre coupables d'une offense envers Dieu. Si donc il y a ici quel'un de coupable, c'est vous-mêmes, Pharisiens hypocrites, qui, dans votre zèle plein d'envie et d'amertume, foulez aux pieds toutes les lois de la charité, et ne craignez pas de condamner des innocents."

La quatrième raison a trait au repos dominical. Nous voyons que le repos ne peut être violé qu'en cas de grande nécessité, quand il s'agit de la vie du corps, ou encore du salut de l'âme. Nous citons: "La quatrième raison se tire de la fin même pour laquelle le repos sabbatique a été établi. D'après les idées rétrécies du pharisaïsme, les obligations légales étaient la fin, le but suprême auquel tout le reste devait être sacrifié. L'homme ne devait pas voir dans la loi l'instrument de son bonheur et de son salut, mais un lourd fardeau, et un joug insupportable. Dans la doctrine de Jésus-Christ, au contraire, et au point de vue du Christianisme: "le sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat", la fin principale de la loi, le motif de son établissement, c'est le bonheur et la perfection de l'homme, et son obligation cesse devant une grande nécessité, ou un grand avantage dès qu'il s'agit de la vie du corps, ou du salut de l'âme."

"La cinquième raison, enfin, c'est que le Fils de l'homme, le Messie, le représentant de l'humanité régénérée, est le maître même du sabbat, et qu'il peut en dispenser ses disciples." "Il y a quel'un ici plus grand que le temple; le Fils de l'homme est le maître même du sabbat";... Le sabbat a été établi par Dieu même; il est aussi ancien que le monde, et a été créé par Dieu même, dès le commencement; or Dieu seul peut défaire ce que Dieu a établi; Dieu seul est le maître du sabbat, et s'attribuer ce titre, c'est s'attribuer la nature divine elle-même. Un Pharisien ne pouvait guère répondre à une pareille assertion de la part de celui en qui il ne voyait qu'un homme, qu'en saisissant la pierre qui punit le blasphémateur... Mais l'heure de Jésus n'était pas encore venue..."

Nous terminons ici la citation du commentaire. Comme on le voit, il n'est question ni de près ni de loin dans cet Evangile auquel réfère le "Soleil", de la tolérance d'une dérogation grave au repos dominical. Et le texte: "Je veux la miséricorde et non le sacrifice" n'a pas la signification que certain aimerait y voir. Le précepte du repos dominical demeure et les Ligueurs qui en veulent son application ne sont pas les Pharisiens qu'aimeraient voir en eux le "Soleil". Bien au contraire.

Le "Soleil" dans une tentative de justification nous dit qu'il ne faut pas être plus catholique que le Pape, et rappelle que: "il est de cœur et d'âme avec nos pasteurs qui s'efforcent de faire respecter le jour du Seigneur". Il fait bien de nous le dire. Mais comme il est justement question dans cette violation du dimanche, des industriels qui travaillent dans un autre but que celui de ne pas mourir de faim ou de mieux assurer le salut de leur âme, le "Soleil" pourra relire avec profit ce passage de la lettre collective des évêques que les Ligueurs de la Ligue du dimanche ont pris pour mot d'ordre. Cette plainte des évêques était en date du 19 avril 1923. La voici:—

PAROLES D'EVEQUE

Notre article, "Que ferons-nous de nos filles", a fait jaser.

En plus, il nous valu d'énergiques protestations de la part de jeunes pimbeches à qui le bonnet allait à merveille. Qu'elles continuent de se tremousser! Ça nous amuse...

Par contre, les filles sérieuses et il y en a encore — y ont applaudi. Tant mieux!

C'est qu'en effet, elles comprennent que le mal de la désertion des campagnes tient énormément au rôle que la femme joue au foyer.

Un habitant aura beau peiner, si sa femme n'est pas femme de ménage. Il marchera à la ruine.

Et la génération de nos femmes de ménage, de celles qui ont contribué à river notre peuple à la terre, disparaît vite, très vite même. Et c'est parce qu'elle disparaît que la terre se déserte. Une prompt réaction s'impose.

Voulez-vous la provoquer? Que l'on mette en pratique dans nos foyers et dans nos maisons d'éducation ces Conseils que le grand évêque des Trois-Rivières Mgr Lafleche donnait un jour à des dames. Commentant l'éloge que le Livre de la sagesse fait de la femme forte, il leur disait:

"Aussi donc, mesdames, dans les desseins de la Providence et d'après Salomon, vous êtes des trésors. Vous valez mieux que l'or et que les pierres; car l'or va chercher aux extrémités des deux mondes. Eh! bien, cette femme forte, que fait-elle?... Ecoutez! le premier souci qu'elle a, c'est de ramasser de la laine et du lin. Elle prend la quenouille et file le lin, elle fait des habits propres et chauds pour tout le monde. Ainsi, on ne dépense pas un sou dans la maison de la femme forte pour les vêtements de la famille, de même que dans la maison de l'homme laborieux, on ne dépense pas un sou pour le pain. Quand une famille a tout ce qu'il lui faut pour se nourrir et pour se vêtir, que lui manque-t-il? La femme forte fait aussi des rideaux et bien d'autres choses qui servent à"

ornier une maison et que vous connaissez mieux que moi, vous, mesdames. Elle en fait plus que pour le besoin de la famille et les livres au commerce. Comme l'homme, la femme forte doit se soumettre à la loi du travail. Maintenant, je me permettrai de demander à nos canadiennes: Avez-vous été des femmes fortes? Je vous laisse, à vous, le soin de répondre, mais je n'exige pas une réponse publique...

Mesdames, voulez-vous faire un marché avec moi? On vous permettra de porter de beaux chapeaux, de beaux rubans, de belles dentelles... à la condition que vous les fabriquez vous-mêmes.

Mais, qu'on ne donne pas un sou dans la famille pour aller chercher cela dans les magasins.

Que l'on se contente de ce que l'on a et, si l'on a pas assez, sachons souffrir. La souffrance a son mérite.

Ainsi donc, je propose pour remède que l'on ne s'endette jamais pour les vêtements; le besoin sera un aiguillon pour faire les choses nécessaires au vêtement.

Sachons nous soumettre à ces trois lois du travail, de "l'économie et de "l'honnêteté."

Que chacune de vos maisons renferme la femme forte dont parle l'Écriture et soyons-en sûrs, le bonheur la prospérité apparaitront au foyer de nos familles, et, cette grande plaie de l'émigration disparaîtra de notre cher Canada, que nous aimons tant..."

Ce discours date de 25 ans et plus. Il serait de mise aujourd'hui; mais il faudrait qu'il soit revu et augmenté.

Quels accents de tristesse et d'indignation n'aurait pas eus Mgr Lafleche s'il avait su que des filles et des fils de colon, d'habitants pauvres et d'ouvriers, venaient d'acheter pour passer l'hiver, deux paires de bas de soie de \$1.50 chacune, quand une paire de bas de laine de \$0.50 eût mieux fait l'affaire? Et, qu'aurait-il dit en apprenant qu'un gamin, fils de cultivateur, avait acheté une bouteille de parfum de sept dollars?

Et nous avons vu ça!!! Mon Dieu! Que nous avons perdu la tête!

Le jour ou nos braves habitants et... "habitantes", ne vivront plus au magasin, la terre canadienne sera sauvée.

Louis Arneau.

"Pourquoi faut-il que dans bon nombre de centres industriels, nous ayons constamment sous les yeux l'attristant spectacle d'usines en pleine activité une grande partie du jour consacré au Seigneur, et de nombreux ouvriers employés d'une façon continue à des travaux que rien ne justifie, mais que seul l'esprit de lucre peut expliquer? Car on ne peut le nier, dans beaucoup de nos manufactures, le travail de fabrication se prolonge régulièrement jusqu'à sept ou huit heures le dimanche matin. Quelquefois il reprend le soir, à quatre ou six heures, toujours sous prétexte d'urgence, mais en réalité pour remplir certaines commandes de marchandises, pour éviter par conséquent des pertes accidentelles d'argent et accumuler des bénéfices. De plus, toujours dans le but de suspendre le moins possible la production, des centaines d'ouvriers sont employés la plus grande partie du jour et même, dans beaucoup de cas, durant les offices solennels de l'Eglise, au nettoyage et à la réparation des machines; travail qui, cela a été démontré, pourrait si bien se faire durant la semaine, ou au moins dans la soirée du samedi. En sorte que, dans certaines usines, le travail de fabrication n'est en réalité interrompu, le dimanche, que juste le temps nécessaire pour remettre tout en ordre, et qu'il recommence le plus tôt possible sans aucun égard pour le précepte de la sanctification du dimanche..."

Nous n'avons rien à ajouter à la parole de ceux qui représentent l'Eglise en cette province, et qui parlent au nom de Dieu, de Dieu qui est le maître du dimanche, et qui peut seul nous dire ce qui peut être fait ou ne pas être fait ce jour là.

Joseph Barnard.

Nous donnons ici le texte publié par le "Soleil", lundi le 24 novembre, avec son titre, et les italiques qui sont de lui.

LA LOI DU DIMANCHE

En ce temps là Jésus passait le long des blés, le jour du sabbat; et ses disciples, ayant faim, commencèrent à arracher quelques épis et à manger.

Et, à cette vue, les Pharisiens lui dirent: Voilà que vos disciples font ce qu'il n'est point permis de faire un jour du sabbat.

Mais il leur dit: N'avez-vous point lu ce que fit David quand il eut faim, ainsi que ceux qui étaient avec lui; Comment il entra dans la maison de Dieu et mangea les pains de proposition, dont il n'était permis de manger, ni à lui ni à ceux qui étaient avec lui, mais aux prêtres seuls?

Où n'avez-vous point lu dans la loi qu'au jour du sabbat les prêtres violent le sabbat dans le temple, et ne sont pas coupables?

Or, je vous dis qu'il y a ici quel'un plus grand que le temple. Si vous saviez bien ce que signifie cette parole: Je veux la miséricorde et non le sacrifice, vous n'auriez point condamné des innocents.

Car le Fils de l'homme est maître du sabbat même. Et lorsqu'il fut sorti de là, il vint dans leur synagogue. Où était un homme avec une main desséchée, et les Pharisiens interrogèrent Jésus, afin de l'accuser, en disant: Est-il permis de guérir le jour du sabbat?

Et il leur dit: Qui d'entre vous ayant une brebis, si elle tombe dans une fosse le jour du sabbat, ne cherchera pas à l'en retirer?

Combien l'homme ne vaut-il pas mieux qu'une brebis? Il est donc permis de faire du bien le jour du sabbat. Alors il dit à l'homme: Etendez votre main. Et il l'étendit, et elle devint saine comme l'autre.

Or, les Pharisiens, sortant, tiraient conseil contre lui, pour savoir comment ils le perdraient. (Saint Matthieu, ch. XII, v. 1 à 15.)

LE CREDIT POPULAIRE DANS QUEBEC

La question du Crédit populaire et agricole est posée. Il semble admis que la Caisse Desjardins est le type qui répond le mieux à ce genre de crédit.

Il importe donc d'en bien étudier le mécanisme afin d'être plus en état d'installer pareille Caisse dans chacune des paroisses de notre province.

Quel est d'abord le but d'une Caisse? Elle veut protéger ses membres contre les revers de fortune, les résultats du chômage, la maladie et l'indigence en leur enseignant les bienfaits inappréciables d'une sage prévoyance fortifiée par la coopération, notamment, en provoquant et en développant chez eux le goût et la pratique constante et vigoureuse de l'épargne la plus modeste, assurant ainsi leur indépendance économique, faisant naître et grandir le sentiment de la dignité personnelle.

Elle veut leur venir en aide par des prêts et avances faciles à rembourser au moyen de petites remises partielles, dont l'emploi, préalablement communiqué à la société et approuvé par elle, est conforme à l'esprit de sa fondation.

Elle veut permettre aux personnes dépourvues de fortune, mais honnêtes et laborieuses, d'en faire partie en leur accordant la facilité de s'acquitter des parts sociales souscrites par des versements très minimes.

Elle veut assurer la pratique des vertus chrétiennes et sociales qui distinguent le bon citoyen, le travailleur laborieux et intègre, en exigeant avant tout des sociétaires emprunteurs des garanties morales de premier ordre.

Elle veut combattre l'usure au moyen de la coopération, en offrant à tous ceux qui le méritent par leur amour du travail, leur habileté et l'honnêteté de leur conduite, les prêts dont ils ont besoin dans l'exercice de leur état, assurant ainsi leur indépendance vis-à-vis des prêteurs qui prélèvent des commissions ou intérêts exorbitants, ou de ceux qui imposent d'autres conditions trop onéreuses.

Elle veut féconder l'esprit d'initiative et le travail local, agricole ou industriel, par l'emploi prudent de l'épargne produite dans la circonscription même de la société.

Elle veut répandre parmi ses membres la connaissance pratique des principes élémentaires de la science économique.

Elle veut leur enseigner le respect de leurs engagements et leur faire connaître les avantages qui résultent inévitablement pour ceux qui remplissent fidèlement les obligations qu'ils ont souscrites.

Elle veut créer et accroître la confiance mutuelle entre les sociétaires par des rapports économiques basés sur la foi de garanties d'un ordre élevé, puisqu'elles reposent en très grande partie sur la moralité, l'honnêteté, l'ordre, l'amour du travail et la prévoyance.

Chacun le voit, la Caisse Desjardins poursuit un double but: l'un d'ordre économique, l'autre d'ordre moral.

Elle mérite donc d'être étudiée, encouragée, fondée.

CAP-DES-ROSIERS FONDATION

La Caisse Populaire de St-Alban de Cap-des-Rosiers, a été fondée le 28 septembre dernier. Elle a pour officiers les personnages dont les noms suivent: Officiers Honoraires: Sa Grandeur Monseigneur F.-X. Ross, évêque du diocèse de Gaspé, Patron.

J.-A. Saint-Laurent, curé de St-Jean-L'Évangéliste, fondateur de la Caisse; Protecteur.

Monseigneur J.-E. Matte, B. G. Très Révérend J.-W. Gauthier, Président Honoraires.

Monsieur le chanoine L.-T. Landry, ancien curé. M. l'abbé Stanislas Roy, ancien curé, Vices-Président Honoraires.

Conseil d'Administration: Edmond U. Riffou, Président; John Whalen Vice-président, Rév. A.-J. Rioux, Secrétaire; Arthur Kavanagh, Israël Packwood.

Comité de Crédit: Arthur Dunn, Président, Horace Giasson, Albert Marin.

Conseil de Surveillance: J.-N. Côté; Georges Packwood, Achille Sainte-Croix.

Les actionnaires fondateurs sont au nombre de 101, le capital souscrit est de \$840.00 (Lors de la journée de fondation, s'entend.)

Comme fondation, c'est un succès.

Sociétaires et officiers n'ont plus qu'à être prudents pour faire de cette Caisse une œuvre solide qui les aidera aujourd'hui, demain, toujours.

Georges Dugray, C. P. C. P.

FRS PORCHE ET LA POESIE DES GRANDES VILLES

Comment les poètes ont vu les villes — Pessimisme et optimisme — Baudelaire et Verlaine, Verhaeren, romain — L'oubli de la mort.

M. François Porché, poète français dans une intéressante causerie, hier soir, sous les auspices de l'Institut Canadien, a fait voir quelle impression avait produite chez certains poètes les grandes villes.

Excellent diseur, M. Porché sait rendre captivant un sujet parfois aride sa conférence d'hier soir était d'autant plus intéressante qu'elle montrait quelle source a inspiré l'œuvre de ce poète; le poème qu'il a lu en terminant cette causerie fait voir que M. Porché se rapproche beaucoup de Baudelaire. Chez lui, les grandes villes ont produit une impression de tristesse; pour Porché, la ville est un gouffre immense où tous se précipitent recherchant l'oubli de la marche vers la mort.

On sait que la mort attend tout le monde, mais on veut oublier ce terme inélectable...

Pourvu que marchant vers la fosse On arrive au bord sans la voir...

Un auditoire distingué a applaudi M. Porché qui avait été présenté par M. L.-P. Geoffron, président de l'Institut Canadien.

M. Porché nous revient pour la seconde fois dans moins d'un an; déjà il rêve d'une troisième visite à Québec. Il aime le Canada-français "parce que, dit-il, vous êtes une preuve, bien vivante, des miracles que peut accomplir notre vieille race glorieuse, quand la foi la soutient".

M. Porché n'est pas imprudent; il a songé à donner une conférence sur le Canada-français à Québec, mais il n'a pas la préparation complète; il écoute l'observateur car nous ne sommes pas des gens qui se livrent tout d'un coup. A sa prochaine visite, M. Porché sera suffisamment renseigné pour parler à un auditoire québécois des Canadiens-français.

M. Porché cherche à nous connaître; hier soir, il a voulu se faire connaître de nous et il avait choisi comme sujet de sa conférence "la poésie des grandes villes". Dans toute mon œuvre, depuis mes premiers vers jusqu'aux plus récents, dit-il, la source d'inspiration est celle exprimée par le titre de cette causerie; et parmi les poètes, Baudelaire et Verlaine sont les deux poètes plus près de mon cœur."

M. Porché rappelle son arrivée à Paris alors qu'il venait de la Charente, à l'âge de 18 ans étudier le droit dans la grande ville. Il arrivait en novembre et c'est une impression d'infinie douleur qui le ressentit en entrant dans la cité. Cette impression fut si vive à cette époque qu'elle a en quelque sorte coloré toute son œuvre.

Dix ans plus tard, dans un poème, M. Porché exprimait ce sentiment de tristesse et de douleur. Au retour de Russie où il avait passé quatre années, le poète éprouva la même impression, impression qui fut renforcée par celle du Paris de Baudelaire et de Verlaine.

M. Porché avait cité deux poèmes de Baudelaire "Spleen" et "Verhaeren" avait donné à son poème un mot anglais "spleen" comme titre parce que ce mot correspondait et tièrement à ses idées.

La poésie de Baudelaire est le produit d'un climat humide et plus vieux, c'est l'ennui qui inspire Baudelaire. Cependant, celui-ci qui est très religieux découvre des attrait dans cet ennui. Il est très sensible et c'est le père de la poésie moderne dans le domaine de la sensibilité.

Verlaine est un poète d'allègement; son œuvre est une délicieuse causerie il a connu les lieux les plus sombres de Paris, l'hôpital et la prison. Le Verlaine du chant est la voie du faune citadin.

Verlaine a conservé une impression désagréable de Londres où il a passé quelques années comme professeur.

C'est une semblable impression qui a inspiré le poète belge Verhaeren. Il a vu Londres, "ville tentaculaire" qui attire vers elle l'énergie des campagnes. C'est une impression de pessimisme qui se dégage de ses poèmes, que cite M. Porché. Le poète américain est le contraire de Verhaeren; il a vu dans la grande ville l'agglomération des efforts joyeux vers la poussée démocratique. C'est un optimiste que cite alors le conférencier.

M. Porché parle ensuite de Jules Romain et de l'école unanimiste. Pour ce poète et cette école, la ville est tout. C'est le panthéisme citadin. Finalement Romain est revenu à la source de toute émotion vraie le cœur de l'homme. Après Paris et Londres, c'est New-York qui fascine les cubistes. M. Porché fait un rapide tableau de la vie à New-York et dit du cubisme qu'il offre beaucoup d'in-

MISE AU POINT DE SIR ARTHUR

Montréal, 25. — Sir Arthur Currie, interrogé au sujet de l'enquête qu'un député de Montréal aurait promis de demander touchant les 100,000 hommes de trop qui auraient été enrôlés au cours de la guerre, se basant pour cela sur une déclaration de Sir Arthur lui-même devant le Citizens Research Institute, a dit n'avoir jamais fait la déclaration qu'on lui attribue. Il a même refusé de se laisser interviewer à ce sujet, alléguant qu'il ne voulait pas se mêler de politique. Il a fait observer en même temps que les propres termes dont il s'était servi étaient reproduits dans les procès-verbaux du Citizens Research Institute.

Sir Arthur Currie, parlant le 11 septembre du besoin d'économie dans l'administration nationale et de l'absence de recourir aux conseils des experts dans un but d'économie, déclara, d'après le procès-verbal de la séance: "A l'appui de ce que j'avance, je ne veux citer que les faits dont j'ai une connaissance parfaite, simplement pour donner une idée de l'état de choses qui a existé dans tous les départements publics. Si quelques chose a contribué plus que tout le reste à accroître notre dette nationale, c'est bien les dépenses de la guerre. J'ai toutefois l'opinion qu'elle a coûté des centaines de millions de plus qu'elle n'aurait dû coûter, si on eût toujours eu des experts pour donner leur avis, et si ceux qu'on avait sous la main eussent été décou-

verts. "Je ne crois pas exagérer en disant qu'on enrôla dans l'armée expéditionnaire, 100,000 hommes qui n'ont jamais fait de service en France et n'ont pas contribué à l'effort du Canada. Tous ces hommes étaient payés, nourris, vêtus, équipés, entraînés, signés lorsqu'ils étaient malades et transportés gratuitement. Plusieurs d'entre eux sont encore soignés aux frais du gouvernement, soit qu'ils reçoivent une pension ou soient à l'hôpital. Je ne crois pas exagérer en disant que chacun d'eux a dû coûter en moyenne \$1,500, et que, s'ils n'avaient pas été enrôlés; on aurait économisé \$150,000,000."

Sir Arthur déplora aussi qu'on n'eût pas écouté les avis des experts en armant les troupes du fusil Ross et en les munissant de l'équipement Oliver.

POUR ENCOURAGER LA COLONISATION

M. le Dr W.-J. Black, gérant européen du service de colonisation du Canadien National vient d'être nommé directeur de la colonisation et du développement pour ce réseau avec résidence à Montréal. Cette nomination qui s'accorde avec l'active politique de colonisation poursuivie par le chemin de fer Canadien National, est annoncée par M. W.-D. Robb, vice-président en charge de la colonisation, de l'immigration, etc.

M. Black quittera Londres au début de l'année prochaine pour revenir au Canada où il s'occupera immédiatement d'organiser son bureau. Quant aux bureaux de Londres il sera maintenu et suivra les directions déjà données. L'organisation du service de colonisation du réseau national est pratiquement terminée en Europe et les représentants du réseau jouissent de grands moyens de recrutement alors qu'en Canada les mesures sont prises pour recevoir les nouveaux colons et les installer sur des terres où ils auront chance de réussir.

Le nouveau titulaire, M. Black a été nommé à la gérance européenne par M. W.-D. Robb à qui Sir Henry Thornton confia la tâche lourde de la réorganisation du réseau, de créer un bureau de colonisation.

l'érêt documentaire mais un très faible intérêt littéraire. Les cubistes ont été dominés par leur sujet alors qu'un bon littérateur doit dominer son sujet."

Et lui, Porché, voit dans la frénésie des villes, l'effort pour oublier la mort à laquelle l'homme ne veut plus penser. Il a composé sur ce thème un poème intitulé "L'Oubli". C'est l'oubli des joueurs à un champs de course. M. Porché, à travers ce poème qu'il rédita met en regard une scène paisible sous bois; dans le calme où se plaisent le cygne et la biche, et de l'autre côté, la passion, le bruit, la frénésie de la foule au champs de course de Longchamp.

Toute cette frénésie n'a qu'un but: oublier la mort qui vient; tout ce tapage de la grande ville n'a qu'un objet: vivre, vivre, fournir des éléments à "la flambée de Paris", s'en aller vers la mort...

Pourvu que marchant vers la fosse On arrive au bord sans la voir.

Pourvu que marchant vers la fosse On arrive au bord sans la voir.

Pourvu que marchant vers la fosse On arrive au bord sans la voir.

Pourvu que marchant vers la fosse On arrive au bord sans la voir.

Pourvu que marchant vers la fosse On arrive au bord sans la voir.

Pourvu que marchant vers la fosse On arrive au bord sans la voir.

Pourvu que marchant vers la fosse On arrive au bord sans la voir.

Pourvu que marchant vers la fosse On arrive au bord sans la voir.

Pourvu que marchant vers la fosse On arrive au bord sans la voir.

Pourvu que marchant vers la fosse On arrive au bord sans la voir.

CONSEILS A NOS CULTIVATEURS

A PROPOS DU CANCER

Sucre et miel

Le "Matin" de Paris a publié deux articles faisant connaître que l'usage exagéré du sucre provoquait fréquemment le cancer; cette opinion est partagée aux Etats-Unis par nombre de médecins qui préconisent le remplacement du sucre par le miel.

La statistique indique, en effet, dans ce pays une augmentation des cas de cancer depuis que l'Amérique sèche s'est jetée sur les sucreries pour remplacer les boissons fermentées.

Le miel, sucre naturel, n'a pas l'inconvénient du sucre, produit artificiel; l'humanité tout entière depuis les âges les plus reculés n'a consommé que du miel et le "Matin" faisait remarquer très justement que le cancer est inconnu chez les peuplades de l'Afrique qui sont gros consommateurs de miel.

On a tellement peu l'habitude, chez nous de consommer du miel, qu'on ne connaît pas sa valeur alimentaire de même que sa valeur thérapeutique.

On rencontre des médecins qui soutiennent que les diabétiques peuvent consommer impunément du sucre sous forme de miel; le fait mériterait d'être contrôlé sérieusement.

Le miel est un agent nutritif de tout premier ordre, directement et complètement assimilable et, au point de vue de la chimie organique, un des premiers aliments connus.

Pratiquement, il faut beaucoup moins de miel pour remplacer une quantité donnée de sucre.

LE MARCHE DES SEMENECES

A mesure que l'automne avance, l'activité des marchés de grains et graminées de semences augmente. L'intérêt principal est concentré sur les grains fourragères dont la plus importante actuellement pour le commerce est encore la graine de trèfle d'Alsike.

On estimait, le 1er novembre dernier, que les agriculteurs avaient livré aux entrepôts environ 40 pour 100 de leur récolte totale de graine de trèfle d'Alsike, et un pourcentage relativement petit de graine de luzerne. Les exportations de la graine de trèfle d'Alsike sont pratiquement destinées à la Grande-Bretagne et à l'Europe continentale. Un câblogramme de Hambourg établit qu'il y a une trop grande quantité de graine de trèfle d'Alsike actuellement sur le marché pour qu'il y ait une hausse dans les prix. A Hambourg, on cote la graine de trèfle d'Alsike canadienne de \$14 à \$16 le cent livres, argent canadien. A Toledo, le marché de la graine de trèfle d'Alsike est demeuré ferme depuis notre dernier rapport. Les cotes au comptant ont été de \$12.30 pour les premières qualités. Ce produit vaut actuellement \$1.30 de plus que l'an dernier. Les prix de la graine de trèfle rouge ont légèrement haussés à Toledo pendant la dernière semaine. Les rapports des principaux centres de production de la graine de trèfle rouge indiquent qu'il n'y aura pas un grand surplus de disponible pour l'exportation, cette année. Il est entendu tout de même, que les prix ne hausseront pas beaucoup vu la limitation du pouvoir d'achat des agriculteurs. Cependant, plusieurs marchands de gros prétendent que le manque de graine de trèfle rouge sur les marchés maintient la fermeté des hauts prix du trèfle d'Alsike et de la luzerne. On nous rapporte qu'il y a en Europe et aux Etats-Unis de grandes quantités de graine de luzerne de disponibles et destinée à l'exportation. Tout de même, la graine de luzerne ordinaire No 3, provenant du Canada, vaut encore \$15 le cent livres à Chicago et celle dite luzerne rustique est cotée à \$38 le cent livres au même endroit. Certains marchands grainetiers président que ces derniers prix ne peuvent durer, seulement, il y a tout lieu de croire que la luzerne rustique du Canada, laquelle constitue la majeure partie du disponible des provinces de l'Est primera sur tous les marchés du continent américain.

Le marché d'exportation pour la graine de trèfle d'odeur est encore inactif et les prix n'ont qu'une valeur nominale. Le marché de la graine de mil a enregistré une hausse de .16 par minot à Toledo, durant le cours des deux dernières semaines. Les prix offerts ou payés aux agriculteurs par les commerçants au sortir de la battuse sont les suivants: de \$5 à \$8 par minot pour le trèfle d'Alsike, de \$7 à \$15 par minot pour la luzerne, et de \$3 à \$5 par minot pour le trèfle d'odeur.

L'HEUREUX DEBITEUR

Le créancier—C'est la dernière fois que je vous réclame mon argent. L'autre—Enfin! ce n'est pas trop tôt, car ça commençait à m'ennuyer.

LE MARCHE DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Sur nos marchés domestiques, la demande pour les produits de minoterie est assez restreinte. On attribue ce fait à la tendance qu'ont les agriculteurs laitiers d'attendre une baisse pour faire leur approvisionnement d'hiver. Cependant, vu les commandes considérables reçues de Grande-Bretagne, les cours de ces produits se maintiennent fermes. La demande pour les produits de minoterie sur les marchés délégués de l'Est des Etats-Unis est assez active et certains marchands croient que les prix augmenteront encore avant longtemps. Les prix du gluten et de la drèche séchée de brasserie sont plutôt stationnaires, comparés aux sous-produits du blé dont la demande pour l'exportation est toujours croissante.

Les cours des criblures rennetoyées Standard indiquent encore une avance de \$3 la tonne. Cette dernière hausse est due au manque relatif de criblure à cette saison-ci aux éleveurs de Fort William et des autres villes du Canada.

D'après avis reçus des marchands de foin et suivant une étude poursuivie sur les conditions du marché du foin pour l'exportation, il appert que la situation du marché du foin ne s'est pas améliorée depuis notre dernier rapport, et que seul le foin de première qualité est demandé. Le foin de première qualité disponible pour l'exportation en quantité plutôt restreinte cette année, il s'ensuit que les marchés des provinces de l'est sont très inactifs. Il faut attribuer ce malencontreux état de la situation du marché du foin à la température défavorable durant le temps du séchage et de la rentrée des fourrages. Certains rapports indiquent que, sur les principaux marchés de Montréal et de Toronto, l'on peut écarter plus de 200 wagons de foin par semaine, quantité plutôt minime lorsque comparée à la quantité de foin disponible pour la vente dans les provinces de l'est du Canada.

A Montréal les prix des produits de minoterie pour chars complets, sur la voie, sont cités comme suit: son, \$30; petit son, (gru rouge, \$32; gru blanc, \$38.

A Toronto pour chars mélangés avec de la farine, livraison en Ontario, ces mêmes produits sont cités comme suit: son, \$30, petit son, (gru rouge, \$32; gru blanc, \$38.

La drèche séchée de brasserie de l'orge est cotée à \$30 la tonne, f.a.b. Guelph, Ont.

La drèche séchée de distillerie de blé d'Inde vaut \$37.50 la tonne, f.a.b. Cor byville, Ont.

PRIX DES FRUITS ET DES LEGUMES

Montréal.—N.-E., pommes, barils, Gravenstein no 1, \$4.25, no 2, \$4. Ontario, pommes, barils, Snow no 1, \$8; no 2, \$6.50. Québec, pommes, barils, Fameuses, no 1, \$7.50 à \$8.50, no 2, \$6; à \$7; McIntosh, caisses, très belles, \$3.15 à \$3.25. Québec et Ontario, pommes, barils: McIntosh no 1, \$7.50 à \$8.60; no 2, \$6; à \$7. Scarlet Pippin no 1, \$7; no 2, \$5. Wolf River, no 1, \$5; no 2, \$4. Alexander no 1, \$5; no 2, \$4. Greening no 1, \$6 à \$6.50; no 2, \$5 à \$5.50. Wealthy no 1, \$5.50 à \$6; no 2, \$5. C.B. asses McIntosh, très belles, \$3.25 à \$3.50. Belles, \$2.75 à \$3. Wealthy, belles, \$2.50; Pommettes Hyslop, belles \$2. Ontario, fruits, poires, Barlett, onze, no 1, 80 à 90 cts.; Kefflers, onze, no 1, 55 à 65 cts. Berza, onze, no 7, 70 à 80 cts. Raisins, Concord et Niagara, six, no 1 35 à 40 cts. Pêches Ceawford, onze, no 1, 90 cts à \$1; Prunes Reine Claude, onze, no 1, 70 à 80 cts; Oignons à corniches, onze, petits, 70 à 80 cts. Tomates, onze, no 1, 70 à 80 cts. Dom. caisses de 4 paniers, no 1, un peu gâtés, 60 cts. Marché tranquille.

PRIX D'ENCANS
Octobre, 23. — Ontario, pommes, barils: Snow no 1, \$6.50; no 2 \$4.50; Greening, Dom., \$3.55; Dudley no 2, \$4.70; Québec, pommes, barils: McIntosh no 1 \$6.95; Dom., \$6; Fameuse no 2, \$4.80; no 3, \$3.50; Wealthy no 1, \$4.80, Dom., \$3.75; Wolf River, no 1, \$5.50; St-Laurent no 1, 6.30; Dom. \$4.55; N.-E., pommes, Gravenstein no 1, \$4.55; C. B., pommes McIntosh, caisses, belles, 100 \$2.25; 13, \$2.85; 125, \$2.85. Jonathan, belles, \$50, \$2.40. Raisins importés, Tokay, caisses de 4 paniers, \$3.40; Emperors, caisses de 4 paniers, \$2.45; Poires Winter Nellis, caisses, très belles, 150, \$4.10; Ontario, poires Barlett, demi-barils, no 1, \$3.25. Panier d'un boisseau no 1, \$2.10.

WAGONS ARRIVES
27 au 29 octobre inclusivement, Ontario, 5 de pommes, 4 de céleri, 7 de fruits mélangés, 2 d'oignons et 4 de raisins. Québec, 3 de pommes, 6 de pommes de terre, N.-E.: 2 de pommes, N.-B.: 16 de pommes de terre, I. P.-E.: 2 de pommes de terre, Importés, 1 de pommes, 2 de poires, 2 de raisins et 1 de pommes de terre.

ALIMENTATION ET LOGEMENT DES PORTÉES D'AUTOMNE

Les gorettes nées en automne doivent nécessairement être logées et nourries dans des conditions plus ou moins artificielles dans nos climats, en hiver. Les gorettes qui se développent rapidement exigent des matières minérales pour le développement des os et des muscles de la moulée et d'autres aliments assez riches, ainsi que des fourrages plus ou moins succulents pour que les organes digestifs puissent fonctionner d'une façon normale.

On peut se procurer bien des aliments minéraux sous une forme organique et inorganique; signalons, par exemple, le charbon de bois, la farine d'os, les déchets d'abattoir, les cendres de bois, les os calcinés, la pierre à chaux broyée, les substances terreuses ou les morceaux de gazon, etc. On peut donner toutes ces choses dans des trémies ou les ajouter à la moulée à raison de quelques livres par cent livres de moulée, après les avoir finement broyées.

Les aliments succulents peuvent être donnés sous forme de racines ou de pommes de terre, si on n'a pas de racines. Si on donne des pommes de terre, il vaut mieux les faire bouillir pour les mélanger avec du grain. On peut hacher les racines et les mélanger à la moulée ou les donner telles quelles; pour les jeunes gorettes, il faut les couper en tranches.

Une ration de moulée, composée de parties égales de gru rouge (petit son de gru blanc (recoupes) et d'avoine finement moulue convient pour des porcs âgés et 2 mois à 3 mois, à condition que l'on y ajoute environ 3 pour cent de tourteaux de lin et de lait écrémé. Un porc bien développé consommera à cet âge environ une livre de moulée et 5 livres de lait par jour. On peut remplacer le lait par du tankage (déchets d'abattoir) ou de la farine de viande, donnés à raison de 6 à 8 pour cent de la ration de grain, mais cet échange donne rarement de bons résultats. Pour les porcs plus âgés une moulée composée d'avoine moulue, 2 parties; de gru rouge, 1 partie; de gru blanc, à partie; de son, 1 partie; d'orge, 1 partie, et de tourteaux de lin, 3 pour cent, donne de bons résultats. Une variété de moulées vaut généralement mieux qu'une seule moulée. On peut ajouter une quantité égale de racines à la ration de grain, après que les porcs ont de 3 à 4 mois, mais il faut avoir soin d'éviter la sur-alimentation.

En ce qui concerne le logement, les choses essentielles sont la propreté, la bonne ventilation et un lit raisonnablement sec. Si le lit se trouve dans un hangar ou dans un bâtiment où il y a des courants d'air, il vaut mieux l'entourer de planches. Les cochons se portent mieux dans un hangar que dans un coin obscur, humide et mal ventilé de l'étable, quand bien même l'étable serait beaucoup plus chaude.

W.-G. Dunsmore, Eleveur adjoint.

REPEUPLEMENT DENOSPECHERIES

Importance du travail accompli par le Service fédéral de la Pisciculture—Méthodes de repeuplement

Les pêcheries du Canada occupent un rang si important parmi les richesses naturelles du pays et apportent un si grand appoint à sa vie économique que le ministère de la Marine et des Pêcheries a dû établir dans tout le pays une quarantaine de piscicultures destinées à repeupler les eaux de l'intérieur.

La pisciculture remplit, par rapport à l'eau, le rôle que joue l'agriculture vis-à-vis la terre. Comme celle-ci vise à la production de belles et riches récoltes, celle-là a pour but ultime des prises abondantes de poissons des espèces les plus utiles.

Durant la saison du frais, des employés spécialisés saisissent les femelles et, en exerçant une très légère pression, extraient leurs œufs qu'ils placent dans des augettes remplies d'eau claire. La fécondation artificielle est ensuite effectuée en répandant sur les œufs la laitance du poisson mâle. Le frai ainsi fécondé est ensuite placé dans des récipients où circule l'eau courante de la pisciculture, jusqu'à l'éclosion des alevins. Pendant cette période ces derniers sont à l'abri des inondations qui balayent les frayères naturelles, du dessèchement des rivières qui les laisseraient exposés et des fortes gelées qui les tueraient. Ils sont aussi à l'abri des ravages causés par des poissons, par des oiseaux mangeurs d'œufs de poissons et par plusieurs autres ennemis naturels. Au Canada les œufs des poissons qui frayent en automne éclosent après cinq ou six mois, tandis que ceux des espèces qui frayent au printemps éclosent après quatre ou six semaines.

Après l'éclosion, les alevins subsistent sur le contenu de leur vésicule ombilicale et lorsque celle-ci est résorbée, ils commencent à quitter le fond

des rigoles en quête d'autre nourriture, ils sont transportés dans des réservoirs, avec toute la diligence possible, jusqu'aux eaux qu'on désire empoisonner. La vésicule disparaît au bout de trois à quatre semaines mais la température de l'eau exerce une influence sur sa résorption, de même que sur la durée de la période d'incubation. L'eau chaude donne de meilleurs résultats que l'eau froide.

A mesure que la vitalité des petits poissons augmente, les diverses piscicultures doivent donner un plus grand développement aux moyens dont elles disposent pour nourrir et élever le frai, jusqu'à ce qu'il ait atteint une taille suffisante pour être déposé dans les cours d'eau. L'an dernier les établissements du gouvernement fédéral ont fait une distribution totale de trente-cinq millions et demi d'alevins, soit une augmentation de vingt pour cent. Cette distribution se fait autant que possible sur une base uniforme, c'est-à-dire que les cours d'eau et les lacs sont examinés et classifiés selon leurs conditions physiques, l'intensité de la pêche que l'on y a pratiquée et leur valeur considérée au point de vue de leur capacité de production.

Depuis sa fondation, le Service canadien de la Pisciculture a porté presque toute son attention sur la propagation des poissons comestibles les plus importants tels que le saumon de l'Atlantique dans les provinces de l'Est, le poisson blanc, la truite saumonée et le doré dans l'Ontario et les provinces des Prairies, et le saumon du Pacifique dans la Colombie-Britannique. Répondant aux désirs des amateurs de la pêche sportive, le Service a ajouté à cette liste la truite mouchetée, la truite arc-en-ciel, la truite cutthroat et la truite kamloops. Quelques-unes de ces espèces commencent aussi à s'acclimater dans des milieux différents de leurs habitats d'origine. On prend maintenant dans le lac Ontario du saumon du printemps originaire du Pacifique, de même que l'on pêche dans les lacs de la Colombie-Britannique le poisson blanc, l'achigan de l'Est ainsi que le saumon de l'Atlantique. On introduit la truite arc-en-ciel dans les cours d'eau du versant oriental des Rocheuses; on fait aussi l'essai du peuplement des eaux de la Nouvelle-Ecosse avec cette même espèce, et des cours d'eau du Nouveau-Brunswick avec la truite brune et la Loch Leven. Dans les lacs alcalins de la Saskatchewan on tente d'introduire le hareng des lacs Ontario et Supérieur.

Il est reconnu que les conditions des pêcheries ont été maintenues et même améliorées partout où les eaux ont été systématiquement empoisonnées, tandis que les pêcheries qui ont été négligées sont devenues improductives. En 1895, par exemple, le poisson blanc était devenu si rare dans le lac Ontario que la pêche commerciale ne se pratiquait pour ainsi dire plus, tandis qu'en 1917 les prises se sont élevées à 12,034 quintaux et en 1922 à 21,020 quintaux. C'est aux piscicultures établies sur les deux rives du lac que l'on doit cette notable amélioration.

UN ENFANT BIEN ELEVE

La maman.—As-tu pelé ta pomme avant de la manger?
—Jean.—Oui, maman.
—La maman.—Où as-tu mis la pelure?
Jean.—Je l'ai mangée.

Bière et Porter

La Maison O. Carignan & Fils

Est dès aujourd'hui en mesure de fournir à ses clients les meilleures marques de

BIERE ET PORTER

aujourd'hui sur le marché, tout comme les épiceries du meilleur choix.

CHARBONNERIE ST-LAURENT LIMITEE

EDOUARD BUREAU, PRESIDENT

Charbon anthracite, bitumineux, Coke et Charbon de Soute.

Gros et Détail LIVRAISON A DOMICILE

148a, rue Notre-Dame.

Téléphones: Bureau: 1508 Entrepôt: 437

CARTES PROFESSIONNELLES

Médecin
Dr Henri Lacroix
Spécialiste:
MEDECINE - GENERALE
Maladies des voies génito-urinaires, maladies de la peau, maladies vénériennes.
Heures de Consultations:
9 à 11.30 hrs a.m. 2 à 5 h. p.m.
7 à 9 hrs soir 1 à 2 hrs p.m.
Dimanche:
468, St-Maurice, Tél. 1385

Médecin
Dr Alexandre Achpise
Chirurgie-générale
Maladies des voies urinaires, Maladies des femmes, Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris, Licencié du Conseil Médical du Canada et de l'Empire Britannique.
Consultations:
De 11 à 12, 2.30 à 5, 7 à 8.30
22, rue Des Forges, Tél. 469

Avocat
Tél. local
Rés.: rue St-Jean-Baptiste
Honoré Grenier
B. A. LL. L.
AVOCAT
NICOLET
Bureau: rue Notre-Dame

Médecin
Dr J. A. Rousseau
Directeur du Dispensaire Antivénérien.
Bureau Privé: Consultations: 10 à 11 a.m., 2 à 4 p.m. mardi, jeudi, samedi 6 à 8.30 p.m.
Tél. 119 28 rue Royale

Médecin
Dr Hervé Beaudoin
Ex-interne de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital Ste-Justine de Montréal.
Maladies des enfants
Médecine générale
Consultations: 1 à 5 et 7 à 9
Téléphone 110
Bureau: 473a St-Maurice.

Notaire
Casier Postal 554
Téléphone 421
A. LEBRUN
Notaire,
C.C.S., Cessionnaire du Greffe P. Désilets.
Argent à prêter, règlement de succession, examen de titres, collections, etc.
23, rue Bonaventure, Trois-Rivières, P. Q.

Médecin
Dr Auguste Panneton
Spécialiste pour maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Consultations: 1.30 hre à 4.30 hres tous les après-midi.
Le soir: Lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 et sur rendez-vous.
Tél. Bell 526
65a, Avenue Lavolette

Avocats
Tél. 930 Casier Postal 310
Edifice Power, Trois-Rivières
Jacques Bureau, C. R.
Philippe Bigué, C. R.
Georges Gouin, B. A.
Bureau, Bigué & Gouin
Avocats
4, Des Forges, Les Trois-Rivières

Notaire
Téléphone Bell 717
Victor Abran
Notaire
Argent à prêter, assurances, collection, etc.
34, Bonaventure, Les Trois-Rivières
Bureau à La Pointe-du-Lac, tous les samedi midi à lundi midi.

Médecin
Dr A.-J. Aubin
Médecine Interne, Maladies Chroniques, Diagnostic.
Tél. 1143j 179, Lavolette

Avocat
Téléphone 329
Roger Bisson
Avocat
142, rue Notre-Dame
Les Trois-Rivières.

Notaires
J. A. Trudel, J. E. Guillet
Trudel & Guillet
Notaires
Argent à prêter, Règlements de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.
Bureau: 36 rue Alexandre
Tél. Bell 497, Trois-Rivières

Médecin
Docteur Dugré
Médecin-Chirurgien
Consultations: De 2 à 4 et de 7 à 8 p. M.
Téléphone 1526
50 -- Rue Royale -- 50
Les Trois-Rivières.

Avocats
Robichon & Méthot
Avocats
Bureau:
Edifice Banque d'Hochelaga,
Trois-Rivières

Notaire
Casier Postal 556 Tél. 235
J.A. Lemire, LL. L.
Notaire
Cessionnaire des greffes des notaires P. O. Guillet et P. L. Hubert. Placements sur hypothèques et débiteurs. Administration générale.
40, Alexandre, (Coin Hart) Les Trois-Rivières

HORAIRE En Vigueur
Trains pour Montréal
2.50 a. m. tous les jours.
6.40 a. m. jours de semaine.
11.45 a. m. jours de semaine.
3.35 p. m. tous les jours.
4.25 p. m. dimanche seulement.
6.45 p. m. tous les jours.
Trains pour Québec
4.05 a. m. tous les jours.
7.10 a. m. jours de semaine
11.50 a. m. tous les jours.
1.05 p. m. jours de semaine.
7.00 p. m. dimanche seulement.
7.45 p. m. tous les jours.
Trains pour Shawinigan et Grand'Mère
6.45 a. m. jours de semaine.
8.15 a. m. dimanche seulement.
12.00 midi tous les jours.
1.20 p. m. jours de semaine.
7.50 p. m. tous les jours.
Trains pour Grandes Piles
10.10 a. m. jours de semaine.
4.15 p. m. jours de semaine.
Pour plus amples informations s'adresser au bureau des billets, 178, rue Notre-Dame, téléphone 1038, ou à la gare rue Champlour, téléphone 26.

Avocats
Téléphone Bell 1000
DUPLESSIS, LANGLOIS & LAMOTHE
Avocats
4, St-Joseph, Trois-Rivières

Notaire
Tél.: 510 Cap: Tél. 884j
Bureau du soir
au Cap de la Madeleine
Donat Chagnon
Notaire
Argent à prêter, Syndic Autorisé de la loi de faillite.
148a rue Notre-Dame
Les Trois-Rivières

Avocat
Téléphone 358w
Lucien Comeau
Avocat
148a, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières
Bureau à Louiseville le samedi, chez M. Mi el Côté, rue St-Laurent.

Avocat
Tél. 233
Chas Bourgeois
B. A. LL. M.
Avocat
26, rue St-Joseph, 26

Notaire
Téléphone: Bureau 1158. Résidence 988-j
J. U. GREGOIRE
Notaire
Argent à prêter, Examens de Titres, Assurances, Collections, etc.
26a, Des Forges, Les Trois-Rivières.
Bureau à St-Maurice, du Samedi midi au Lundi midi.

Avocat
Tél. 233
Chas Bourgeois
B. A. LL. M.
Avocat
26, rue St-Joseph, 26

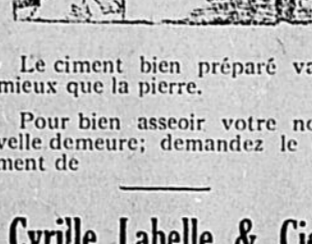
Avocat
Tél. 233
Chas Bourgeois
B. A. LL. M.
Avocat
26, rue St-Joseph, 26

Architecte
U.-J. Asselin, Ernest L. Denoncourt
Asselin & Denoncourt
Architectes
Tél. Bell 963, 42, Alexandre Les Trois-Rivières

Avocats
Martel & Martel
Avocats
P. N. Martel, C. R., Paul Martel
16, Bonaventure Tél. 61
Trois-Rivières.

Avocats
Martel & Martel
Avocats
P. N. Martel, C. R., Paul Martel
16, Bonaventure Tél. 61
Trois-Rivières.

Architecte
Jules Caron
Architecte
Tél. 720, 21 rue St-Joseph
Les Trois-Rivières

Mieux que la pierre

Le ciment bien préparé vaut mieux que la pierre.
Pour bien assoier votre nouvelle demeure; demandez le ciment de
Cyrille Labelle & Cie
10, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

Avocat
Tél. 1299-J
Joseph Barnard
Avocat
3 rue Hart. Tél. 640
Résidence: 108 rue Des Forges

A vendre
AUX TROIS-RIVIERES: 4 logements, revenus de \$600. par an.
AU CAP DE LA MADELINE: 2 maisons, sur la route nationale, 1 magasin et 1 logement --- Terrain de 90 x 152: \$3,000. S'adresser à
Arthur Spénard
24-- RUE ST-PIERRE -- 42

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

LA-POINTE-DU-LAC

Madame F.-Xavier Guay est décédée au presbytère à l'âge de 76 ans.

Elle était bonne, affable, vraiment pieuse et a enduré avec la plus grande résignation les souffrances d'une longue maladie.

Aux importantes funérailles, M. l'abbé P. Méthot, son arrière-neveu a fait la levée du corps et M. le curé J.-E. Poisson, son neveu, a chanté le service, accompagné de MM. les abbés Baril et E. Lamy, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient: MM. A. Richer, E. Désilets, Ed. Biron, T. Garceau, Nap. Rouette et T. Rouette, marchand.

Conduisaient le deuil les parents suivants, Mme A. Méthot, Mlle Antoinette, Blanche et Cécile Méthot, Mmes Dr Voisard, J. Désilets, A. Biron, E. Désilets et M. et Mme A. Fouchault ainsi que M. Trépanier, menuisier-entrepreneur.

L'église était remplie comme aux dimanches. La collecte a été faite par ses nièces, Mlles Blanche et Antoinette Méthot.

—Général d'un enfant par l'intercession de Sr Catherine-Aurélien du Précieux-Sang, après promesse de faire publier et d'une aumône.

E. D.

HEROUXVILLE

BAPTEME

Marie-Berthe-Suzanne, enfant de M. Willie Brouillette et de Mme Eva Trépanier, Parrain, M. Jos. Brouillette, marraine, Mme Elise Veillette oncle et tante de l'enfant.

—Mercredi, à 8 heures, en notre église paroissiale revêtue de ses plus riches draperies de deuil, et au milieu d'un grand concours de parents et d'amis fut chanté le service anniversaire de feu M. Thomas Cyr.

—Ritération de sympathies. —Dans la nuit de mardi à mercredi, un incendie qui a menacé notre village d'une complète destruction s'est déclaré à la résidence de M. Wilfrid Thiffault, maître de poste pour le M. Eugène Carrey charretier et aussi à celle de M. Léopold Cloutier. Ces trois maisons, ainsi que toutes leurs dépendances furent en quelques heures complètement réduites en cendres, et ce n'est qu'avec beaucoup de difficultés que malgré leur inlassable dévouement, nos pompiers volontaires, pourtant très nombreux réussirent à préserver la boutique de forge de M. Xavier Carrier, qui a subi beaucoup de dommages et les bâtisses appartenant à MM. Josephat Jacob, Ernest Robert, Camille Trudel et Nestor Roberge.

Nous espérons que de ces cendres, bientôt surgiront de nouvelles maisons qui feront encore l'orgueil de notre village.

En attendant, toute la paroisse sympathise cordialement avec ces familles affligées.

Par suite de cet incendie, le Bureau de Poste est maintenant ouvert chez M. Ernest Gagnon, marchand-général.

—Mlle Marie-Rose Lamy, nièce de M. le Curé de Malboro Mass., E. U., en visite au presbytère.

—M. et Mme Benoît Bruneau de St-Luc, de Champlain, chez leur beau-frère M. Arthur Brouillette, dimanche dernier.

—Mlle Marie-Anne Brouillette de retour après une joyeuse quinzaine passée chez ses nombreux parents et amis au Cap de la Madeleine, Trois-Rivières et Shawinigan Falls.

—Mme Vve Johnny Cloutier à Shawinigan, chez sa fille Mme Ernest Blais, son fils, M. Jules Cloutier et autres parents.

—M. ne Edouard Paquin est revenue enchantée d'une promenade à Montréal, St-Paul et Grand'Mère.

—Plusieurs de nos hommes sont allés travailler à St-Narcisse, à la Nouvelle Gabelle. Nos souhaits d'heureux voyage les accompagnent.

CHRISTIANISME

A la sortie d'une conférence contradictoire, un jeune de la Fédération socialiste discute avec un jeune du Cercle d'étude de la Jeunesse catholique.

SAINT-TITE

LA COMMISSION SCOLAIRE

Les membres de la Commission Scolaire se sont assemblés ces jours derniers pour discuter s'ils accorderaient un congé aux élèves de notre Académie Commerciale pour leur permettre de fêter la fête de la Ste-Catherine. Ce congé a été accordé.

ASSEMBLEE DU CONSEIL DE PAROISSE

Les membres du Conseil Municipal de la paroisse ont eu une importante assemblée lundi soir dernier.

FUNERAILLES DE M. JOSEPH ALLARD

Nous avons le regret d'annoncer la mort récente d'un vieux pionnier de notre paroisse en la personne de M. Joseph Allard, cultivateur, décédé à sa résidence des suites d'une courte maladie à l'âge de 64 ans.

Les funérailles eurent lieu, en l'église paroissiale de St-Tite au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le défunt laisse pour le pleurer son épouse, et sept enfants dont: Mlle Joséphine Allard, Rosanna, épouse de M. Emile Grosseau, Bernadette, épouse de M. Ernest Grosseau, Mlle Germaine et MM. Urgèle, de Québec, Omer et Antoine.

Les porteurs furent: MM. Clair Provoost, Henry Moreau, Norbert Allard, et Joseph Frigon, M. Jérémie Boivin conduisaient le corbillard.

Durant le service la quête fut faite par MM. Pierre Girard, de Shawinigan et M. Louis Allard.

Parmi les nombreux parents assistant aux funérailles nous avons remarqué la famille du défunt, la Révérende Sœur Joseph-Elie, et la Révérende Sœur Pierre-Baptiste, de la Communauté des Sœurs de la Providence.

La chorale de St-Tite fit avec succès les frais du chant.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies, offrandes de messes, prières, etc.

NOUS AURONS UNE PATINOIRE

Il est une chose certaine que nous aurons une magnifique patinoire encore cet hiver, et nos amateurs de patin et du hockey pourront donc s'en donner à cœur joie. Les promoteurs de l'entreprise sont MM. Raoul Normand et Albert Trottier. Cette patinoire sera faite à l'arrière de la propriété de M. Trottier, rue Notre-Dame, en plein centre de la ville.

PREMIERE COMMUNION

Le jour de la fête de Ste-Elisabeth, avait lieu au Couvent l'imposante cérémonie religieuse de la première communion des élèves de cette institution.

UNE FETE AUX HUITRES

Ces jours derniers avait lieu dans leurs salles un grand parti d'huitres donné par les Chevaliers de Colomb de notre ville, sous la présidence du Grand Chevalier M. Wilfrid Verret. La fête eut tout le succès désiré et tous les amateurs firent honneur au menu.

NOTES SOCIALES

Mme Paul Penel et ses enfants ont passé quelques jours en promenade chez des parents la semaine dernière.

—Mlle M. Sirois, de Montréal, était en visite ces jours derniers en notre ville.

—Mlle Florence Allard, de Grand'Mère était en visite ces jours derniers chez M. Spérat L'Heureux.

—Mme J.-A. Béland est revenue d'une courte promenade aux Trois-Rivières.

—Mlle Marie-Blanche Lacoursière a fait une courte visite aux Trois-Rivières la semaine dernière.

—MM. Louis Normand et Emile Halin des Trois-Rivières étaient de passage en cette ville au commencement de la semaine.

—M. J.-G. Trudel, de St-Casimir était de passage chez M. et Mme J.-U. Trudel la semaine dernière.

—M. J.-G. Trudel, de St-Casimir était de passage chez M. et Mme J.-U. Trudel la semaine dernière.

GATINEAU

LA FETE DE STE-CATHERINE

C'est par ses traditions, ses coutumes ancestrales qu'on reconnaît la force et la vitalité d'un peuple. La race canadienne-française, jeune mais forte se perpétue et elle se trace à travers les années un sillon de jour en jour plus profond. Et les générations qui montent n'ont qu'à le suivre et à le creuser davantage pour garder au Canada-Français sa vigueur et sa vie.

Plusieurs de nos us et coutumes s'en vont petit à petit, déchirant le cœur de ceux qui voudraient les conserver. Il en est néanmoins une de ces coutumes, qui, je crois, semble résister à tous les assauts. La Fête de Ste-Catherine est toujours fêtée dans nos familles Canadiennes. Le 25 novembre commence, à vrai dire, la période de l'hiver. Ce sont les soirées de famille, les parties de plaisir les parties de cartes autour d'un bon feu où se groupent tous les membres de la famille. La tire, ce bonbon canadien, que l'on mange en ce jour, resserre les liens des parents entre eux. Et tous les canadiens se font un devoir de fêter le 25 Novembre, qui rappelle l'ouverture de la première école du Canada-Français.

Le Collège Saint Alexandre de la Gatineau ne resta pas en arrière cette fois encore, et une journée tout entière fut donnée aux élèves pour célébrer dignement cette fête. Ce fut en effet une journée familiale. A 8 hres du matin, il y avait messe avec chant à laquelle tous les élèves firent monter vers la grande Sainte, des hymnes de louange pour qu'elle bénisse le Collège et tous ceux qui se dévouent pour les élèves. Puis ce fut une partie de cartes où l'entraîn n'a pas manqué. Des agapes réunissaient étudiants et professeurs et invités dans le grand réfectoire. Un joli programme de musique, de chant et de monologues entrepoula le menu et suscita de nombreux applaudissements.

Saltarello, de L. Ganne, Orchestre La Soupe aux pois, Larriue, Chant Schola

Violon et Piano, M. Marnas et Guité J'en ai plein le dos, Monologue M. Heyndal

Le Quêteux, Larriue, Chant, Schola 38° Degrés à l'ombre, Monologue H. Legris

Mais le clou de la journée fut la séance récréative, donnée par le cercle Laval du Collège. Depuis longtemps déjà on voyait les membres s'acheminer vers le théâtre pour les répétitions. Mais leur travail, les nombreuses récréations sacrifiées furent récompensés par un grand succès. A 2 hres 30, mardi dernier la salle était comble. Un bon nombre de parents des collégiens, outre les invités, avaient pris place dans la salle. Malheureusement, la salle était trop petite. Il nous faudrait une grande salle. Nous espérons toujours que des âmes généreuses nous aideront à amasser l'argent nécessaire pour la construction de notre chapelle qui, une fois terminée, nous permettra d'avoir un local assez grand pour admettre tous les parents des élèves.

Point n'est nécessaire de louer ici les acteurs. M. D. Barnabé, dans le drame "Le Retour du Mutilé" se montra un vrai marquis de Kerneven. M. E. Legault imita le breton à perfection si bien qu'on eut juré qu'il descendait du pays d'Arvor. Quant à E. Li-moges, le mutilé, il suscita les applaudissements lors de sa réconciliation avec son père.

La pièce "Le Marquis de Carabas", Comédie, remporta un succès fou. Les cordonniers auraient pu en remonter à beaucoup de nos bottiers modernes, tant était grand l'entrain qu'ils mettaient à enfoncer les clous dans les souliers. L'agent d'affaires, le perruquier, le tailleur et le professeur de français sauront mettre à profit les talents qu'ils exerçaient. Pour soutenir au pauvre Crépignon, le million qu'il venait d'hériter d'un oncle du Brésil. M. A. Rivard, bottier d'hier, millionnaire d'aujourd'hui se montra à la hauteur de la situation, et quand Bouffard au 3ième acte le ramena au milieu de ses confrères bottiers, Gros-Jean comme devant, n'ayant plus le sou, ce furent des applaudissements frénétiques.

Ces deux pièces furent très heureusement interrompues par de magnifiques morceaux de chants, de piano et d'orchestre dont voici les principaux: Marche Lorraine, Berceuse de Mozart, La Fille du Régiment Soirées de Québec et Barcarolle d'Offenbach. M. l'abbé G. Marnas, qui exerça et dirigea le programme musical, mérite nos remerciements.

Quelles leçons tirer de cette Fête... La tire colle et adhère aux doigts, elle est donc le symbole de l'union qui doit régner entre nous, qui doit pour ainsi dire pour nous coller les uns aux autres afin de ne faire qu'un et d'être tout puissants dans la revendication de nos droits.

O Canada Terre de nos aïeux, puis-je-tu toujours garder dans tes murs sacrés ceux qui sont nés et qui ont grandi chez toi, et leur conserver la fête de sainte Catherine, ainsi que les autres traditions que nous ont léguées nos ancêtres."

ST-BONIFACE

DECES

Judi dernier le 27 nov. avaient lieu à 9 heures au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis ses funérailles de Agnès Boisvert épouse de Nazaire Lafond décédée le 25 à l'âge de 68 ans.

La levée du corps fut faite par M. le curé J.-E. Héroux et le service fut chanté par M. l'abbé Georges Biron. L'église avait été revêtue de ses plus riches tentures de deuil.

Les porteurs étaient MM. Jos. St-Onge, Gédéon Blais, Sévère Villeneuve, Thomas Lemay et Ferdinand Baron. Le deuil était conduit par son époux M. Nazaire Lafond ses fils Alcide de Mortfield, Vermont Henri de St-Boniface, ses filles Mme Hosaphat Bélanger de Mortfield, Vermont, Mme Jos. St-Cyr et Mme Emile Boisvert de Aldenville Mass, ces frères et belles-sœurs, M. Cléophas Boisvert, de Chicopee Mass, M. et Mme J. W. Boisvert de cette paroisse et M. et Mme Nazaire Lemire de Nicolet ces deux sœurs Mme Jimmy Peaches, et Mme Jos. Cyr de Chicopee Mass son genre, M. Napoléon Morel, ses petits enfants M. et Mme Williams Richard Léo Morel, Lévis St-Cyr de Aldenville et Thérèse Morel, ses neveux et nièces, MM. et Mmes Jos. Boisvert, Hermas Boisvert, Lucien Boisvert, Milles Ozine Boisvert, Jeannette Lachance de St-Boniface et Florence Bellerive de la Baie Shawinigan, son cousin M. Nazaire Boisvert.

Dans le cortège nous avons remarqué MM. et Mmes Jos. St-Onge, Louis Georges Déchêne, Jean Millette, Thomas Lemay, Damien Bélanger, Adé-lard Giguère, Arthur Racine, André Bélanger, Roméo Racine, Ludger La-pointe, Albert Laroche, Gilbert Isabelle, Patrice Berthiaume, Evariste Aucoin Freddy Berthiaume, Joseph Cayer, Arthur Gélinas, Victor Diamond, Alexandre Ricard, Maxime Matteau, Maxime Paquin, Hector Bellemare, Henri Guillemette, Simon Morel, Eviste Pellerin, Adrien Lesieur, Jos. Rivard, Edmond Laperrière, Jean Matton Alfred Cayer, Milles Flore Caron, Flore Lapointe de St-Marc Shaw, Yvonne Thibeault, Irène Ricard, Laura Dugré de Shaw, Evangéline Laperrière, Amanda St-Yves, Marie-Annette Gélinas, Cécile Richard Marie-Ange Morel, Mmes Napoléon Thibeault, Henri Thibeault, Gédéon Morel, Thomas Gélinas, J. Lapointe et une foule d'autres.

Elle laisse pour pleurer sa perte son époux M. Nazaire Lafond trois fils Alcide de Mortfield, Henri et Williams de St-Boniface, trois filles Adé-lina, Mme Josaphat Bélanger de Mortfield, Mary Mme Jos. St-Cyr, Marie-Anne, Mme Emile Boisvert, de Aldenville deux sœurs, Héléne Mme Jimmy Peaches et Annie Mme Jos. Cyr de Chicopee, Mass quatre frères M. J. W. Boisvert de St-Boniface, Cléophas Maxime et Albert Boisvert de Chicopee Mass.

A la famille en deuil nous offrons nos sympathies.

NAISSANCES

La semaine dernière fut baptisée Marie-Georgette-Emilienne, enfant de Alphonse Matteau et de Glorianna Bourassa. Parrain Donat Martel, Marraine Marie-Ange Matteau son épouse sœur de l'enfant. Porteuse Mme Josaphat Pellerin.

—Joseph-Oscar-Aldéa enfant de Arthème Lacerre et de Rosa Rivard, Parrain et marraine M. et Mme Oscar Rivard.

—M. Marcel Hamel des Trois-Rivières était en visite chez son oncle M. Williams Houle ces jours derniers.

—M. et Mme Ovide Pichette et leur bébé sont revenues d'une promenade à St-Didace chez leurs parents.

—M. et Mme Emile Gerbeau et Mlle Adrienne Lacerre sont allés aux Trois-Rivières dimanche dernier.

—Milles Marie-Ange et Yvonne Thibeault et M. Roméo Bellemare sont allés à Shawinigan cette semaine.

—M. Léo Garceau des Trois-Rivières à l'hôtel Boucher.

—M. et Mme Henri Lévesques et M. Charles-Edouard Richard des Trois-Rivières en visite chez MM. Williams et Emile Richard.

—Mlle Flore Lapointe et St-Marc passent quelque temps chez sa grand'mère Mme Euchariste Gélinas.

—MM. Ovide et Lucien Gauthier de St-Barnabé chez M. Arthur A. Gélinas.

—M. et Mme André Béland sont allés à Grand'Mère ces jours derniers.

—M. et Mme Clovis Deschênes de St-Barnabé en visite chez MM. Louis Georges et Victor Deschênes.

—Mlle Florence Ricard est revenue d'un voyage aux Trois-Rivières.

—Mlle Laura Dugré de Shawinigan en visite chez ses parents cette semaine.

—Mme A. Ross est allée à Shawinigan visiter ses parents ces jours derniers.

—Mlle Florence Bellerive de la Baie Shawinigan chez son grand-père M. J. W. Boisvert.

—Mlle Jeannette Lachance est allée aux Trois-Rivières cette semaine.

MAKAMIC

MORTALITE

Madame Ovide Pepin née Juliana Rouleau vient de mourir le 20 novembre dernier aux Trois-Rivières à l'Hôpital St-Joseph où elle était descendue chercher la santé. Elle est morte d'un cancer, à l'âge de 52 ans entourée de tous les soins corporels et spirituels. Sans agonie elle s'est endormie tout doucement, contente de quitter la terre.

Sa famille l'entourait. Son mari, et ses trois enfants ses deux filles, Sr Julienne de l'Eucharistie des Srs des Saints Noms de Jésus et Marie et Madame J. S. Ruest, et son fils Ferdinand.

Son corps fut conduit chez son père et sa mère M. Mme Dieudonné Rouleau de St-Tite.

Elle reçut témoignages de toutes sortes. A remarquer surtout la quantité et la qualité des bouquets spirituels. Plusieurs télégrammes de sympathies vinrent s'ajouter aux autres pieux tributs. Les funérailles et l'inhumation eurent lieu à St-Tite où une foule de parents et d'amis assistaient. On remarquait des franciscaines des prêtres et des religieuses et une quantité d'hommes de marque.

Madame Ovide Pepin était reconnue comme écrivain de talent. Dans l'Abitibi aujourd'hui La Gazette du Nord elle avait présidé un Parloir des Lectures. Plusieurs de ses articles avaient parus dans quelques uns de nos journaux et revues, elle était encore correspondante dans La Patrie et le Bien Public.

Femme active et charitable elle laisse de vifs regrets.

A Makamik en faveur des bienfaits rendus à l'église ou lui a fait chanter une messe de reconnaissance.

R. I. P.

NAISSANCE

Le Dr et Mme J. A. Bertrand font part à leurs amis de la naissance d'un garçon, pas encore baptisé.

ST-MAURICE

Les Fermières de Saint-Maurice, ont fêté la Sainte-Catherine, par une grande séance dramatique, à laquelle toute la paroisse était invitée. Le succès a couronné cette belle fête. Toutes les actrices se sont très bien acquittées de leur rôle. Vendredi soir, la séance a été répétée spécialement aux Fermières, à l'occasion de la visite de

M. L. M. Gagnon du Ministère d'Agriculture, qui nous a donné une magnifique conférence. Sur les devoirs de la vraie Fermière. Espérons que cette belle soirée, portera des fruits.

—M. J. M. Désilets gravement malade pendant deux mois est maintenant en bonne convalescence.

Maux de tête nerveux. "Depuis des années je souffrais de maux de tête nerveux et de douleurs d'estomac" dit Mme Augusta Siekert de Kendall, Wis. "Après avoir essayé toutes sortes de remèdes, j'ai enfin été soulagée par le Novoro du Dr. Pierre. Je ne peux assez louer hautement cette préparation". Ce remède végétal bien connu régularise l'estomac et fortifie le système nerveux. Il n'est pas vendu dans les pharmacies mais procuré par des agents spéciaux. Ecrire au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

AVANTAGES EXCEPTIONNELS: 50 primes représentant \$3000 et renfermant un Ford-Sedan, un piano, un poêle, une montre d'or, etc.

LES CHANCES: pour 25 sous, 50 chances; pour \$1.00, 250 chances; pour \$5.00, 1250 chances; pour \$10.00, 2500 chances.

LES ZELATEURS qui vendront 10 livrets recevront un chapelet "Spina Christi" et auront droit à une chance sur 2 voyages à Rome fournis par la Maison Edmond ARCHAMBAULT, 312, rue Ste-Catherine-est, les Agences JULES HONE, 95, rue St-Jacques, Montréal, et par un BIENFAITEUR anonyme. Les cinq personnes qui auront vendu le plus de livrets recevront chacune \$100. \$50. \$25. \$15. et \$10.

L'acheteur de 5 livrets (\$5) a droit à 1250 chances sur les 50 primes à Rome.

Le tirage aura lieu le 16 décembre au Monument National. Qu'on se hâte. Faire toute remise par mandat de poste.

Adresse: Rév. J.-N.-C. Caron, C.S.V., Institution des Sourds-Muets 3600, Boul. St-Laurent, Montréal.

mardi 15 déc.

Advertisement for 'Le Bien Public' featuring an illustration of a man at a typewriter and text: 'Une bouteille de Carnol lui rendit les forces', 'Des Clients Heureux', 'C'est bien ceux du "Bien Public".', 'Tout ce qu'il fait, il le fait bien.', 'Livres et Revues—Programmes—Factums', 'Pancartes—Circulaires—Lettres de faire-part—Lettres funéraires—En-têtes de Lettres, En-têtes de comptes—Factures—Cartes d'affaires—Cartes de visite, etc., etc.', 'Matériel de premier choix. Prix raisonnables.', 'Avant de risquer une commande ailleurs, consultez LE BIEN PUBLIC, 3, rue Hart, Les Trois-Rivières.'

PAGE DE SHAWINIGAN ET DE GRAND'MERE

CONCERT DE LA FANFARE DU COLLEGE

(De notre correspondant) Chûtes Shawinigan, 2. — Mercredi et jeudi soir, de belles soirées ont été données par les élèves du collège de l'Académie de l'Immaculée-Conception, sous la direction des RR. Frères, à l'occasion de la Ste-Cécile. Chaque soir, une foule considérable s'est rendue à la salle du Collège et a applaudi chaleureusement les élèves qui ont une fois de plus remporté un magnifique succès.

Les morceaux de fanfare, les chœurs, l'interprétation des pièces au programme, tout a été superbement rendu et les auditeurs ne se sont pas fait faute de témoigner leur très vive satisfaction. Le mérite de ce succès revient aux élèves et aussi pour une bonne part à leurs excellents professeurs toujours si dévoués, et nous les en félicitons sincèrement.

Nous donnons ci-après le programme qui a été si bien rendu à ces soirées:

- 1.—Fanfare: God Save the King Le Héros (Pas redoublé) M. Suzanne Les Diabolins (ouverture) M. Bléger
2. Chorale: La voix des Erables. M. Goublier
3. Saynète: Comme papa.
4. Fanfare: Bézélébub (air varié) Catozzi Solo de trombone par Jules Trudel. L'Italienne à Alger (fantaisie) Rossini
5. Opérette: Le Parapluie de Don Quichotte. Acte 1er.
6. Fanfare: L'Echo du Village (fantaisie) P. Patz L'Abelle-Reine (valse) G. S. (Par un groupe de débutants)
7. Récitation: Merrimont Polka. G. Bernard Trio de clarinettes: A. Prévost, O. Farceau et M. Blouin
8. Chorale: Les Cloches. P. Pourny
9. Fanfare: Adam et Eve (polka) M. Meyrelles Duo de cornets: Richard Gill et Maurice Coutrou Wedding of the Rose, Léon Jessel
10. Opérette: Le Parapluie de Don Quichotte. 2ème Acte "COMME PAPA" Saynète enfantine en un acte Louis, Marcel Roy, Charles, Alcide Deschênes "Le Parapluie de Don Quichotte" Opérette bouffe en 2 actes Personnes: Pedro, Maurice Poirier Jose, Roger Lord Antonio, Donat Neault Pablo, Gérard Poirier Placido, Laurent Lord Alonzo, Gabriel Trudel Henriquez, Cyrille Beauchemin Beppo (groom d'Hôtel) Donat Trudel Sir Foolishon (gentlemen anglais) Albert Guay John (son serviteur), Paul-Emile Corona 1er Alguazil, Aldéric Tousingant 2ème Alguazil, Henri Dallaire Groupe de Marchands: Georges Langevin, Maurice Bouchard, Nelson, Dubé, Roméo Larose, Lionel Swift Henri Truel. La foule: Georges Gosselin, Léon Auichon, Camille Lessard, Henri Arsenault, Paul Boivin, Edouard Poirier, Marcel Grenier, Paul-Emile Poirier, Roland Leblanc, Emilien Habel, Roger Trudel, Joseph Bournival. Au piano d'accompagnement, Mlle H. Prévost, organiste à St-Bernard, s'est acquittée de sa tâche avec beaucoup d'honneur.

Notes Sociales de Shawinigan

Mme C.-R. Daoust et son fils, M. Jean Charles Daoust, de Manchester, N. H., sont en visite chez M. et Mme Alphonse Dallaire.

—M. le notaire G.-E. Ladouceur est allé à Montréal au commencement de la semaine.

—MM. J.-H. Valiquette et E.-A. Delisle, respectivement gérant et ingénieur de la cité, sont allés à Grand'Mère hier.

—M. l'avocat J.-A. Cambry, de St-Tite, était mardi de passage en notre ville.

—M. et Mme Nap. Jacques sont allés aux Trois-Rivières mardi.

LE SPORT A GRAND'MERE

(De notre correspondant) Grand'Mère, 2. — Nous apprenons de source certaine que Grand'Mère verra encore du beau hockey amateur cet hiver. Grâce à l'initiative de M. Frank Meerbergen, notre patinoire ouverte sera encore entretenue et tous nos amateurs du patin pourront s'en donner à cœur joie.

Une assemblée des principaux sports de notre ville vient d'avoir lieu dans le but de discuter de l'opportunité de former une équipe senior de hockey, en notre ville. Il est plus que probable que ce projet ne sera pas mis à exécution cette année, pour la bonne raison que plusieurs de nos étoiles du hockey professionnel vont signer avec des équipes des grandes villes.

Si ce projet n'a pas lieu, nous verrons alors la formation de trois équipes de hockey amateur et on formera une ligue de la Cité, tout comme l'an dernier. Seulement il se peut que ces trois équipes porteront trois nouveaux noms et que une réorganisation se fera pour le choix des joueurs qui devront composer chaque équipe afin d'éviter les froids qui ont pu exister entre certaines équipes dans le passé.

—On projette chez les Chevaliers de Colomb de notre ville, d'organiser une série de concours de pool, billard, cartes, anneaux et quilles. Ces concours seront organisés par le Comité des jeux intérieurs et commenceront probablement au commencement de décembre pour se terminer vers le mois de mars.

L'an dernier ces concours ont été un franc succès et on espère que cette année les Chevaliers de Colomb se donneront la main pour faire de ces concours un franc succès.

Les Chevaliers de Colomb commenceront également sous peu à donner dans leurs salles, leurs Euchres bi-annuels qui attirent toujours un grand nombre de membres et leurs familles. —Nos amateurs de curling se livrent encore à leur sport favori cette année. On projette la formation de nombreuses équipes parmi les ouvriers et les bourgeois de la Cité Laurentide, et aussitôt que la température sera favorable à la formation de la glace les séries de concours commenceront pour ne se terminer que le printemps prochain. On sait que la Cité Laurentide a fait construire l'an dernier une magnifique patinoire couverte pour les amateurs de ce jeu.

—Grâce à l'esprit d'initiative et au civisme de certains de nos concitoyens nous aurons, dans la saison de l'été prochain, un Chautauqua, à Grand'Mère. Notre ville a été choisie parmi plusieurs villes importantes du Nord de la Province pour donner ces représentations dignes de mention qui intéressent certainement toute notre population et les alentours.

Les personnes de notre ville qui ont promis d'aider au Chautauqua sont: MM. le Maire J.-Ed. Guibord, M. le Gérant J.-A. Bernier, MM. Louis Armstrong, J.-O. Pellier, Dr J.-D.-F. Paquin, L.-J. Dostaler, N. P., M. l'avocat Auguste Désilets, Markus Hanna, Alf. Gédinas, W.-E. Dixon, M. D., Henry Simms, J.-H. Desroches N. P., H.-A. Bédard, Dr R. Lafontaine, M. F. Lawless, A.-J.-B. Hébert, Etienne Lefebvre, J.-A. Carignan, J.-O. Mason, C.-H. Savage, E.-B. Wardle, Eugène Allard, J.-L. Champigny, Jos. Chaurrette, Percy Blinco, Sam Jomini, H. Hooper M. D., L.-W. Campbell, F. de P. Townsend et Elwood Wilson.

—On constatera donc que Grand'Mère ne tirera pas de l'arrière cet hiver dans l'organisation des amusements d'hiver. On nous apprend également qu'il se formera plusieurs équipes de skis, raquetteurs.

On est aussi à construire une magnifique glissoire près de la propriété de M. J.-A. Desbiens, rue St-Louis et qui donnera sur la rivière Welch.

IL ACHETE CETTE DISTRIBUTION

(De notre correspondant) Grand'Mère, 2. — M. Elzéar LeBlanc, propriétaire de la Crèmerie de Grand'Mère a acheté dernièrement la distribution du lait que faisait M. Rod. Rocheleau, laitier. Ce dernier abandonne ce commerce.

CONCOURS DE BILLARD CHEZ LES C. DE C.

(De notre correspondant) Chûtes Shawinigan, 2. — Résultat des parties du concours de billard chez les C. de C.:

Classe "A":—M. Edgar Bournival gagne sur M. John Bourgeois par 75 à 51.

M. A.-J. Meunier gagne sur M. A.-J. Paradis par 75 à 46.

Classe "B":—M. l'abbé H. Brousseau gagne sur M. Jos. Chevalier par 50 à 49.

M. J.-H. Valiquette gagne sur M. A. Girard par 50 à 49.

Classe "C":—M. Eug. Lessard gagne sur M. J.-H.-N. Désaulniers par 50 à 45.

VICTOIRES DES CHEVALIERS DE COLOMB

(De notre correspondant) Chûtes Shawinigan, 2. — Les C. de C. Blancs, de la classe "A" de la Ligue de la Cité, ont blanchi les "Étoiles", du Shawinigan Bowling Club, lors d'une rencontre qui a eu lieu mercredi soir sur les allées de M. A. Salois, tandis que le "St-Marc" de la classe "B" avait le même sort aux mains des C. de C. Violettes, aux salles des Chevaliers de Colomb.

Les C. de C. Blancs ont maintenant un avantage marqué sur leurs adversaires, les "Étoiles", et les C. de C. Violettes ont beaucoup amélioré leur position dans la classe "B".

Table with columns for team names and scores. Includes C. DE C. BLANCS, ETOILES, ST-MARC, and C. DE C. VIOLETS.

Table with columns for names and scores. Includes Parajds A.-J., Dallaire Alp., Maillette J.-A.-V., Chevalier Alb., Ladouceur G.-E., etc.

Table with columns for names and scores. Includes Lambert J., Larose J.-A., Dessureault F., Michaud A., Salois Art., etc.

Table with columns for names and scores. Includes Vincent A., Deschênes J., Lajoie Geo., Leclerc T., Roch G., etc.

Table with columns for names and scores. Includes D'Auray J., Leclerc L.-A., Desmarais L., Chevalier Jos., Bellefeuille M., etc.

Table with columns for names and scores. Includes D'Auray J., Leclerc L.-A., Desmarais L., Chevalier Jos., Bellefeuille M., etc.

Table with columns for names and scores. Includes D'Auray J., Leclerc L.-A., Desmarais L., Chevalier Jos., Bellefeuille M., etc.

RETOUR DE LA BELLE SAISON!

Grand'Mère, 2. — Les pluies torrentielles que nous avons eues durant plusieurs jours ont complètement enlevé la neige qui nous a visité la semaine dernière. Nous nous croyions déjà retardés en hiver... et nous voilà de retour à la belle saison.

SOIREE INTIME

Chûtes Shawinigan, 2. — Dimanche soir, un impromptu eut lieu chez M. Narcisse Pelletier à l'occasion de son soixante-unième anniversaire de naissance. Une belle adresse de circonstance futue au héros de la fête tandis que de beaux cadeaux lui étaient présentés de la part de ses nombreux amis.

Il y eut chant et musique, puis un goûter fut servi aux invités par Mlles C. Bélanger, M. A. Carpentier, E. Lesage et E.-R. Pelletier.

Étaient présents à cette jolie fête intime, M. et Mme Narcisse Pelletier, M. et Mme Origène Pelletier, M. Armand Pelletier, M. et Mme Evariste Pelletier, M. et Mme Elphège Pelletier, M. et Mme Rodolphe Régis, M. et Mme Jack Friendly, M. et Mme Joseph Desbiens, M. et Mme Elie Lesage, Mme Joseph Carpentier, Mme A. Labranche, M. Jos. Carpentier, Mlles Eva-Rose Pelletier, Doria Lafontaine, Alvine Lxois, Marie-Ange Carpentier, Lucie Desbiens, Eliane Lesage, Cécile Bélanger, Marie-Anne Desbiens, MM. Jean-Baptiste Paris, Albert Winter, Gaston Pelletier, etc.

Notes Sociales de Grand'Mère

Mlles Marie-Laure et Jeannette Poirier passent quelques semaines, en visite chez leur sœur Mme Jules Bégin, à Lewiston, Maine.

—M. et Mme Thomas Drouin, de St-Sauveur de Québec, ainsi que MM. et Mme Urbain Robichaud, de Lévis étaient en visite ces jours derniers chez des parents en cette ville et Ste-Flore.

—M. et Mme Omer Bertrand, de Laval des Rapides étaient en visite la semaine dernière chez M. et Mme Louis Bertrand.

—M. et Mme Edouard Rhéaume, ainsi que M. et Mme Cléophas Sylvain et leurs enfants, de Woonsocket, étaient en promenade en cette ville la semaine dernière.

—M. et Mme Charles-Auguste Pouliot, leur fils Jacques et leur fille Pauline, de St-Romuald, de Lévis, étaient les hôtes de M. et Mme O. Giroux la semaine dernière.

—M. et Mme J.-P. Pellerin et leur famille, de St-Sylvestre étaient en visite ces jours derniers chez M. et Mme S. Létourneau.

—Mme Napoléon Papillon ainsi que Mme O. Laneville sont actuellement en traitement à l'Hôpital St-Joseph des Trois-Rivières.

—M. J.-B. Joly, de Longueuil était en visite chez des amis ces jours derniers.

—M. et Mme Adélar Audy sont revenus d'une promenade de quelques jours à St-Jérôme chez des parents.

—M. Alf. Montpétié a passé la fin de semaine chez ses parents à Montréal.

—M. L.-P. Simard est de retour d'un voyage de chasse dans les cantons de l'Est.

—M. André Roy est de retour d'une promenade de quelques jours à Québec, chez des parents.

—M. Arthur Pronovost est de retour d'un voyage de plusieurs mois en Pensylvanie et dans le Michigan.

—Mlle Yvonne Dessureault, de St-Tite était en visite en cette ville ces jours derniers.

FAITS DIVERS DE SHAWINIGAN ET DE GRAND'MERE

UNE MESSE DE REQUIEM

(De notre correspondant) Grand'Mère, 2. — M. le Sergent Ouimet, professeur de culture physique offre de donner gratuitement aux jeunes gens de notre ville un cours de culture physique. La Commission Scolaire de la ville a offert gratuitement, à cet effet, la grande salle de l'Externat. M. Ouimet sera lui-même en charge des cours qui égalent le meilleur enseignement donné ailleurs. Ces cours seront donnés tout à fait gratuitement aux jeunes gens de notre ville, et qui seront âgés de 12 à 20 ans, et seront donnés deux fois la semaine, les mercredis et jeudis, les heures seront fixées d'ici quelque jours.

EN COUR DE MAGISTRAT

(De notre correspondant) Chûtes Shawinigan, 2. — Un jeune homme de cette ville a comparu, mardi après-midi, devant Son Honneur le Magistrat Alfred Marchildon, des Trois-Rivières, pour s'être porté à des voies de fait sur un camarade en le frappant à la figure avec ses poings. Le prévenu a plaidé coupable à l'accusation portée contre lui et la cour l'a condamné à \$5.00 d'amende et les frais, ou à défaut de paiement à un mois de prison. L'accusé a payé immédiatement le montant exigé au greffe de la cour et a été remis en liberté.

PARTI D'HUITRES BIEN REUSSI

(De notre correspondant) Grand'Mère, 2. — La Compagnie Laurentide a réuni ces jours derniers dans la grande salle de l'Assembly Hall, dans un superbe parti d'huitre et concert-boucane tous les membres de son personnel faisant parti du Comité de Prévention, les membres de la Fanfare Laurentide, les pompiers des usines Laurentide et plusieurs autorités de la ville.

On s'amusa ferme jusqu'à une heure avancée de la nuit, chacun s'efforçant de discuter le meilleur projet d'amélioration dans le service de Prévention, des incendies, etc.

Il y eut chant, musique, déclamation, vues animées et historiettes. Des rafraichissements furent aussi servis aux invités. Cette fête fut organisée par M. Percy Blinco avec l'aide et le généreux concours de M. Frank Meerbergen, le distingué directeur de la Fanfare Laurentide.

EN VOYAGE D'ETUDES

(De notre correspondant) Grand'Mère, 2. — Mlle Barthe Michel, infirmière de cette ville, et qui aura charge, sous la conduite du Dr Paquin, clinicien, de la Clinique infantile de cette ville, est partie ces jours derniers pour Québec où elle étudiera pendant quelques semaines pour se perfectionner dans ce service spécial, avec l'Infirmière en chef de la Clinique de la Cité de Québec. A son retour Mlle Michel prendra charge de ses nouvelles fonctions.

NOUVELLE SOCIETE

(De notre correspondant) Grand'Mère, 2. — MM. Joseph Neault, Henri Neault et Albert Bienvenu viennent de former une Société connue sous le nom sociale de "La Société des Jouets, Lée, de Grand'Mère" pour fabriquer et faire le commerce des jouets en général.

FUNERAILLES DE MLE MARIE-JEANNE BOUCHER

(De notre correspondant) Chûtes Shawinigan, 2. — En l'église St-Bernard, ont eu lieu jeudi matin les funérailles de Mlle Marie-Jeanne Boucher, enfant de M. Alphonse Boucher, décédée à l'âge de 8 ans et 9 mois.

Le deuil était conduit par M. Alphonse Boucher, père de l'enfant; ses frères: Napoléon, Albert et Jules Boucher, ses sœurs, Marie-Anna, Aline et Yvonne Boucher.

Les porteurs étaient: MM. Emile Curodeau, Henri et Ernest Turgeon, cousins de la défunte, et Origène Boisvert.

La levée du corps fut faite par M. le curé H. Brousseau, qui chanta également le service.

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient aux funérailles et nous avons remarqué entr'autres: M. et Mme Joseph Curodeau, Mme Vve Xavier Côté, Mme Ferdinand Turgeon, Mlles Aline, Alice, Jeannette et Lucille Curodeau, Mlles Marie-Anna et Rose-Alma Côté, Mme Albert Pellerin, Mme Edmond Plante, M. Gaudias Turgeon, Mlles Bernadette et Yvette Plante, M. Albéric Beaubien, une classe d'élèves de l'Académie St-Bernard, une classe d'élèves du collège de l'Immaculée-Conception, etc.

La défunte laisse pour pleurer sa perte son père, M. Alphonse Boucher, sa mère, née Marie Côté, et plusieurs frères et sœurs, auxquels nous présentons nos sincères condoléances.

CULTURE PHYSIQUE

(De notre correspondant) Grand'Mère, 2. — M. le Sergent Ouimet, professeur de culture physique offre de donner gratuitement aux jeunes gens de notre ville un cours de culture physique. La Commission Scolaire de la ville a offert gratuitement, à cet effet, la grande salle de l'Externat. M. Ouimet sera lui-même en charge des cours qui égalent le meilleur enseignement donné ailleurs. Ces cours seront donnés tout à fait gratuitement aux jeunes gens de notre ville, et qui seront âgés de 12 à 20 ans, et seront donnés deux fois la semaine, les mercredis et jeudis, les heures seront fixées d'ici quelque jours.

CHOCOLATS "Liggett's" et "Sweetest Maid"

Le choix de l'homme qui est difficile au sujet de la qualité des chocolats qu'il donne.

LA PHARMACIE WILLIAMS

20-22 rue Hart. Tels Nos 1 et 1134 Seul Agent pour les remèdes Remall et Chocolats "Liggett's"

FAITES NOUS L'HONNEUR D'UNE VISITE

Et nous vous mettrons au courant de nos nouvelles méthodes de boulangerie. Nous nous montrons comment nous pouvons faire un pain parfait, délicat et nourrissant.

La Boulangerie Moderne

Tél. 321 47, Volontaire.

BUT DE LA CAISSE POPULAIRE

Protéger ses membres contre les revers de fortune, les résultats du chômage, la maladie et l'indigence, en leur enseignant, les bienfaits inappréciables d'une sage prévoyance fortifiée par la coopération, notamment en provoquant et en développant chez eux le goût et la pratique constante et vigoureuse de l'épargne la plus modeste, assurant ainsi leur indépendance économique, faisant naître et grandir le sentiment de la dignité personnelle.

Travaux dentaires qui vous donneront satisfaction.

En nous confiant vos travaux dentaires vous obtiendrez mieux que la satisfaction ordinaire; nous visons plus haut en donnant en tout temps un travail d'une rare perfection.

Nous nous servons de la méthode merveilleuse du Dr J. N. Paul Fournier qui nous permet d'enlever les nerfs dentaires sans aucune douleur et en moins de 10 minutes. Le même procédé permet aussi l'extraction des dents sans douleur.

Dr Ed. Buisson

20, -- rue Des Forges, -- 20 Les Trois-Rivières.

REUNION DE COMPTABLES

(De notre correspondant) Grand'Mère, 2. — Les comptables de la division du bois de la Cie Laurentide ont eu leur réunion annuelle en notre ville ces jours derniers pour y discuter de la régie interne de leur département et des améliorations à faire dans le système.

Parmi les étrangers présents à cette réunion il y avait MM. J. Côté, de La Tuque, L.-H. Millar, de St-Michel des Saints, A.-O. Anderson, de Casey, et D.-H. Marshall, de La Macaza.

IMPORTANTE ASSEMBLEE

(De notre correspondant) Grand'Mère, 2. — Le prix du lait vient de subir une nouvelle hausse de deux sous la pinte. De dix sous il se vend maintenant 12 sous la pinte.

HAUSSE DE PRIX DU LAIT

(De notre correspondant) Grand'Mère, 2. — Le prix du lait vient de subir une nouvelle hausse de deux sous la pinte. De dix sous il se vend maintenant 12 sous la pinte.

Avez-vous déjà Goûté Au THÉ VERT "SALADA"

C'est le plus beau mélange de thé vert qu'on puisse se procurer. Demandez un paquet à votre épicier dès aujourd'hui.

ECHANTILLON GRATIS DE THÉ VERT SUR DEMANDE. "SALADA" MONTRÉAL.

Les fèves au Lard Libby SAUCE AUX TOMATES

font un plat de première classe. Saveur distinctive. Sauce aux tomates appétissante et bien épicée. Bien cuites et tendres en même temps.

15c la boîte 6 pour 80c. Achetez-les pendant qu'elles sont bon marché; le prix va certainement monter sous peu.

ULD. CARIGNAN

22, rue Badaeux, Les Trois-Rivières.

CHOCOLATS "Liggett's" et "Sweetest Maid"

Le choix de l'homme qui est difficile au sujet de la qualité des chocolats qu'il donne.

LA PHARMACIE WILLIAMS

20-22 rue Hart. Tels Nos 1 et 1134 Seul Agent pour les remèdes Remall et Chocolats "Liggett's"

FAITES NOUS L'HONNEUR D'UNE VISITE

Et nous vous mettrons au courant de nos nouvelles méthodes de boulangerie. Nous nous montrons comment nous pouvons faire un pain parfait, délicat et nourrissant.

La Boulangerie Moderne

Tél. 321 47, Volontaire.

BUT DE LA CAISSE POPULAIRE

Protéger ses membres contre les revers de fortune, les résultats du chômage, la maladie et l'indigence, en leur enseignant, les bienfaits inappréciables d'une sage prévoyance fortifiée par la coopération, notamment en provoquant et en développant chez eux le goût et la pratique constante et vigoureuse de l'épargne la plus modeste, assurant ainsi leur indépendance économique, faisant naître et grandir le sentiment de la dignité personnelle.

Thomas Bournival, gérant.



POUR LES JEUNES FILLES

Plusieurs jeunes filles, enfants de Marie, seront heureuses d'apprendre qu'une retraite fermée préparatoire à la belle fête de l'Immaculée Conception sera prêchée du 5 au 9 décembre au Couvent de Marie Réparatrice.

Comm.

RECONCILIATION

Que vois-je, et qu'est-ce donc en mon âme soudain Qui semble se changer d'un injuste dédain En un grand flot d'estime et de reconnaissance?

J'apprends à te connaître et puis à t'estimer; Et si tu ne rimais, j'essaierais de t'aimer. Oh oui! Ce n'est point à toi que l'on peut dire: Après tout, tu n'es rien qu'un petit Juvénal.

Ah! Je plaindrais le sot qui, jaloux de ta gloire, Et voulant insulter à ta haute mémoire, Oserait t'accuser, par devant l'univers, D'avoir de Juvénal reproduit un seul vers.

Eh non! Tu n'es point, toi, de ces mauvais apôtres, Les Piron, les Boileau, les Horace et que d'autres, Qui surent promener la satire et le fer Sur le dos des rimeurs avec un bruit d'enfer; Tu n'es point de ceux-ci et tu ne veux point l'être Quel élève d'ailleurs, tu serais, pour quels maîtres!

Mais tu es le poète amoureux et rêveur, Cat être nébuleux qui se dit un penseur, Sans cesse dans la lune et s'y croyant le maître, Qui rime pour la gloire, et des prunes peut-être.

Mais dont le but est noble et digne cependant Qu'on l'admire parfois, bien que le critiquant. —Je n'ose cher à moi proclamer ma victoire Car on est sans mérite à triompher sans gloire! Et puis je me te vois, après tout, de malheur Que celui qui te voit retrécir ce grand cœur.

16 nov. J. C.

certaines âmes il est dans l'attente, mais son heure n'est pas encore venue. Dans la solitude du désert, au contact journalier des mahométans primitifs dont il observe la vie et les mœurs dont il envie presque la vive croyance pourtant si pitoyable, tout lui plaît, c'est l'immensité grandiose, la calme nature imposante et sauvage, la terre "givrée de soleil," le grand silence, mais dans tout cela, c'est cette vérité des choses qu'il affectionne et qui se prêtent si admirablement à ses réflexions de penseur. Psichari passe ainsi trois années d'existence pénible, toute d'action militaire, pleine de responsabilité, d'étude, de méditation, occupant ses loisirs à écrire deux livres magnifiques d'originalité couronnés par l'Académie Française.

Un jour, une lettre d'un ami resté au pays lui apprend qu'on prie pour lui la Vierge béatrice, mais il ne comprend pas davantage la portée d'une telle supplication. La Providence qui veille dispose d'un hasard pour le rendre héritier de la bibliothèque de campagne d'un camarade qui meurt en Adrae. Elle se compose d'une dizaine de livres en tout: les "Pensées" de Pascal, les "Sermons," les "Méditations" et les "Élévations" de Bossuet, les "Confessions" de saint Jean de la Croix, de sainte Catherine de Sienne et de sainte Mechilde, de la sainte Ecriture et de quelques cahiers militaires. Tous isolés, ces ouvrages deviennent ses fidèles compagnons qui, entre deux combats ou au repos dans la tiédeur de la nuit, lui procurent la joie la plus inconnue, la plus pure. Il goûte de plus, en plus ces pages sublimes... son intelligence en est ravie! Comment a-t-il pu si longtemps ignorer des préceptes si doux, des maximes si consolantes! Il s'en étonne! Quelque temps encore il poursuit sa lecture mais le Seigneur l'attendait, et la grâce peu à peu lui découvre les merveilles de la foi. Ne sent-il pas déjà la souveraineté de Dieu présider à ses destinées? La parole divine qui est vive, nourrit sa bien chère âme de bonne volonté, que l'admiration, l'espoir qui remplit ce cœur avide, cède bientôt à l'amour. O ineffable prodige, la conscience émue il a enfin saisi sa raison d'être! D'amour il est si pénétré qu'il n'en peut plus. Il s'arrête, lève les yeux et Ernest Psichari tombe à genoux. Pour la première fois il adore, adore la Vérité majesté infinie. Il comprend maintenant, plénitude legis delectio est, Dieu souverain Bien, étant identiquement le souverain Vrai, Vérité consistante et première, L'amour de la Vérité ainsi entendu est donc toute la loi de notre vie!

S'en est fait, désormais, il croit et il croira et de ses larmes s'échappera ce cri du cœur: "Mais quoi! Seigneur est-ce donc si simple de vous aimer... Quelle est belle la première prière! Qu'elle est bénie et précieuse au Seigneur! Que les Anges du ciel l'entendent avec joie! Allons! pauvre homme, lève-toi! Voici que Jésus n'est pas loin et qu'il va venir et qu'il ne peut tarder. Déjà tu regardes avec tranquillité la terre de la réconciliation et le soir de la consolation. Reprends ta route. Espère dans la plénitude de ton cœur et

Ernest Psichari Petit-fils de Renan

Ernest Psichari né à Paris en 1866, français, breton, par sa mère, grec par son père, fit de fortes études au lycée Henri IV et passa brillamment sa licence de philosophie en 1902. Jeune homme intelligent, "brûlant de vie" mais sceptique. A vingt-cinq ans, désabusé, las de tout, il part pour le service militaire et en revient épris de la carrière des armes. Il ne veut plus de Paris, il étouffe dans son atmosphère de confusion d'idées; il veut briser la civilisation moderne vide et misérable, qui ne signifie plus pour lui que décadence. Après un bref séjour dans l'infanterie, il fait ses adieux à sa mère, ses amis et part pour le Congo. L'année suivante, officier, médaillé (cité à l'or-

dre du jour) nous le retrouvons en Mauritanie à la tête d'une troupe d'Arabes, vivant de leur vie simple et rude, presque seul de sa race, l'unique représentant d'un monde cultivé, perdu au milieu d'une vaste contrée.

Avec ses qualités d'intellectuel et de soldat, se joint une âme d'élite éprise de la beauté du vrai qu'il aime, qu'il désire avec violence à son insu. Il est incrédule, oui, mais tout Français qu'il est, son nom est synonyme de chrétien pour le musulman; ne personnellement il pas la catholicisme-lui, député de la civilisation chrétienne, lui, chargé d'implanter le progrès les idées, l'amour de son pays chez les Maures! Étrange chose, n'est-il pas là à combattre pour la gloire de cette France qu'il n'aime plus, qu'il a fuie et pour des idées qu'il n'admet pas? Mais serait-il un imposteur? Non pas car c'est la vérité qu'il cherche, comme

tières dont Elie avait baisé les glaces sur la demande de Valdez, qu'impressionnait désagréablement le parfum étrange émanant de l'intérieur de la voiture. M. de Ghiliac s'était montré d'une irréprochable correction, il n'avait négligé envers Valdez aucune des attentions courtoises d'un homme bien élevé à l'égard d'une femme. Pendant le voyage, il lui avait fait apporter des journaux et des revues, avait causé avec elle des pays traversés, tous connus de lui et, en arrivant à Paris où ils devaient passer une journée avant de gagner Arnelles, s'était informé si elle désirait y demeurer plus longtemps—le tout avec une froideur, une indifférence parfaite qui donnaient bien la note des rapports devant exister entre eux. Valdez avait refusé l'offre de son mari. Que lui importait Paris! Elle avait hâte maintenant d'être à Arnelles, de mettre fin à la corvée à laquelle s'astreignait M. de Ghiliac, de se trouver seule enfin, seule devant sa nouvelle existence, et devant la tâche consolante que lui réservait peut-être la petite orpheline qui l'attendait. Brisée par une fatigue plus morale que physique, elle passa la journée à l'hôtel de Ghiliac, dans l'appartement qui avait été celui de la première femme. En dépit du temps relativement court des fiançailles, M. de Ghiliac avait fait complètement transformer, dans la note de luxe à la fois sobre et magnifique qui existait toujours chez lui. Et Valdez, qui n'avait jamais connu que les Hauts-Sapins ou les demeures relativement modestes des amis de sa famille, se sentait étrangement anémié au milieu des raffinements de ce... et des recherches moines d'un service assuré par une armée de

LEGENDE DE STE-CECILE

C'était une dame romaine, Une dame d'un très haut rang, Qui jadis pour la foi chrétienne, Donna son sang.

De Dieu célébrant les louanges, Nuit et jour elle aimait chanter. Et du Ciel descendaient les Anges, Pour l'écouter.

Elle disait l'hymne suprême, Quand on vint la faire mourir; Le bourreau s'étonna lui-même, De s'attendrir.

Sur sa tête il suspend le glaive, De ses mains prêt à s'échapper Il attend que l'hymne s'achève, Pour la frapper.

Et la tête mal abattue, Sans tomber, s'incline en tremblant, Tel qu'on le voit dans sa statue, De marbre blanc.

Dans les douleurs elle succombe, Ses plaintes sont des chants encore, Avec elle on mit dans sa tombe, Sa robe d'or.

Plus tard, on trouva sa dépouille; A l'église elle est dans le chœur, Et devant elle on s'agenouille; Priant du cœur.

Au voyageur on montre, à Rome, Les saints débris de sa maison, Dans la riche église qu'on nomme De son doux nom.

Et tous les ans dans cette enceinte, Quand vient la saison des hivers, On va célébrer cette sainte, Par des concerts.

Tous les arts lui rendent hommage, On lui donne des traits touchants, Raphaël a peint son image, D'après ses chants.

Une auréole est sa couronne, Un luth est sous ses doigts sacrés Sainte-Cécile est la patronne Des inspirés.

Marie.

L'Art Culinaire

Le céleri.—La racine s'emploie en décoction de une once par pinte d'eau (faire bouillir un quart d'heure); on la boit avec du lait dans l'asthme et l'extinction de voix. Cette tisane est stimulante et coupe les fièvres paludéennes, arrête les coliques néphrétiques, calme rapidement les rhumatismes.

Le consommé à la cervelle.—Avec cette chose, la cervelle quelle soit de mouton, de veau ou de bœuf, doit d'égaler quelques heures dans l'eau froide, ce après quoi on enlève les peaux et les filets sanguinolents. Etant ainsi préparés, on les fait cuire à l'eau bouillante salée, et la cuisson terminée, on les accommode selon la recette choisie.

Potage à l'américaine.—Enlève les feuilles de six épis de maïs frais, mettez ces épis dans une passoire que vous posez au-dessus d'une casserole d'eau bouillante; dès que les grains se détachent de l'épi, écrasez-en les trois quarts et passez au tamis. Délayez avec trois quarts de litre de lait bouillant; poivrez, salez, ajoutez un point de muscade et faites cuire doucement, versez dans la soupière en délayant les deux jaunes d'œufs et le verre de crème double qu'elle contient, ajoutez les grains de maïs entiers et servez très chaud.

Veau à la maréchale.—Dans une épaisse béchamelle additionnée de deux jaunes d'œufs, trempez de mince escalopes de veau, passez ensuite dans le blanc battu en neige, puis dans de la chapelure blanche. Faites les frire au beurre et arrosez de jus de citron.

LA CONFESSION LE SANCTUAIRE

Les uns en usent, d'autres n'en usent pas. Ces derniers sont encore, chez nous Dieu merci! le petit nombre. Dans nos campagnes, ne pas se confesser c'est mal vu. Le cas y est rare où, s'il existe, on ne s'en vante pas, et souvent, par un respect humain, à rebours, en donne le change, on fait semblant d'être en règle.

Dans les villes, il est plus facile d'échapper: on est moins connu moins remarqué. Aussi esquivait-on plus souvent le confessionnal. C'est mauvais signe.

Quels sont ceux qui n'en usent pas? Commencent par les indifférents. Hommes absorbés par les affaires aimant le bien-être, le confort, les plaisirs, très préoccupés de leurs entreprises matérielles et remettant à plus tard les intérêts de leur âme. Ils n'ont ni le goût ni les loisirs de mener de front. Quand ils seront rentiers, perclus de rhumatismes, contraints de garder la chambre, ils aviseront. Sont-ils hostiles? Non: ils ont reçu le baptême et fait leur première communion, ils gardent même de leurs pratiques de piété, juste assez pour se rassurer eux-mêmes et leurs familles. La confession les gêne: ils préfèrent s'en passer... pour le moment. Dieu les voit... Qu'advient-il d'eux.

Viennent ensuite les voleurs, qui détiennent injustement le bien d'autrui. Se confesser, c'est restituer jusqu'au dernier sou. Ils attendent et tâchent d'oublier.

Les voluptueux, qui foulent aux pieds les obligations essentielles du mariage: fraudeurs invétérés ou malheureux victimes d'un amour criminel. Jeunes gens et jeunes filles, déserteurs du foyer paternel, qui gaspillent honteusement leur santé, leur bonheur et leur vertu.

Tous ceux, en un mot, qui ont de graves reproches à se faire et ne veulent pas se corriger. Ils fuient la confession, et pour cause!

Ceux qui en usent Les vrais chrétiens d'abord: ceux qui se sont fait une conscience délicate et marchent droit dans la voie des commandements.

Ceux encore qui, moins insensibles aux attirances d'en bas, réagissent et veulent sincèrement remonter vers les hauteurs. Ils tombent, mais se relèvent plus humbles et plus défaits.

Ceux qui usent de la confession vaillent mieux que ceux qui n'en usent pas? Tenez, regardez autour de vous et jugez. Quiconque apporte loyalement au confessionnal les dispositions requises et recourt à cette pratique avec régularité, ne peut manquer d'atteindre un niveau de propreté morale et d'honnêteté dans les affaires que ne connaîtront jamais ceux qui n'usent pas de la confession.

"Je l'ai constaté, écrit le docteur Ch. Vidal, dans l'apposé de ses observations médicales, la confession est un frein au péché, elle est un calmant moral." Qui osera nier la vérité de cette affirmation? Sans ce frein salutaire plus d'une âme restée pure aurait glissé vers les bas-fonds; et celles qui s'enlèvent de plus en plus dans la boue ont cessé de recourir régulièrement à cette pratique salutaire. Les assassins, les détresseurs et les viveurs ne sont pas des habitués du confessionnal.

L'HYGIENE AU FOYER

Pour préserver des rhumes La chasse est la saison des rhumes; on y échappe en imperméabilisant de vieux vêtements de laine.

Faites dissoudre dans un demi baquet d'eau bouillante, six livres d'alun, et dans un autre demi-baquet, un poids égal d'acétate de plomb. Réunissez les deux liquides dans le même baquet; mêlez bien. Plongez-y le vêtement de laine que vous voulez imperméabiliser et laissez-le tremper pendant cinq heures. Après quoi, vous le tremperez dans de l'eau froide, renouvelée deux ou trois fois sans le frotter. Laissez égoutter et faites sécher dans une pièce froide. Repassez encore humide. Ces proportions suffisent pour imperméabiliser successivement plusieurs costumes.

LE MENU DU JOUR

Carottes aux petits pois. Epluchez de petites carottes nouvelles de forme et de grosseur régulière faites-les blanchir, égouttez-les et mettez-les dans une casserole avec un bon

morceau de beurre, ajoutez des petits pois fraîchement écossés, salez, poivrez, faites cuire un instant, à couvert, en remuant les légumes fréquemment; mouillez avec du bouillon achevez la cuisson et, au dernier moment, liez la sauce avec un peu de crème double et deux jaunes d'œufs.

Le jus de tomates mûres enlève l'encre et les taches ajoutée à la lessive aide puissamment à blanchir le linge.

L'amidon bouilli est beaucoup amélioré par l'addition d'un peu de gomme arabique ou de blanc de baleine.

—Qui est cette duchesse Claude? demanda Valdez tout en s'approchant de la cheminée pour présenter ses mains glacées à la flamme qui s'élevait dans l'âtre, en dépit de la tiédeur répandue par les calorifères.

—Une de mes aïeules ancienne châtelaine d'Arnelles. Belle, intelligente, énergique sous une apparence délicate, elle était l'âme du parti de ligueurs dont son mari était le chef. Ici se donnaient des fêtes magnifiques, dont la belle Claude était la reine incontestée. Parmi les invités, on remarquait une jeune personne laide et légèrement contrefaite, toujours fastueusement parée, qui était la cousine de la duchesse. Françoise d'Égny, on ne sait par quelle aberration, s'était longtemps bercée de l'espoir d'épouser le duc Elie, un des plus beaux seigneurs de France. De là, une jalousie dans cette âme agrie et mauvaise, une jalousie féroce contre la duchesse Claude—jalousie habilement dissimulée, d'ailleurs.

"Mais un jour, Claude disparut. On la chercha longtemps; son mari, inconsolable, promit une fortune à qui lui ferait connaître le sort de sa femme. Cependant personne ne l'avait vue quitter le château; les hommes d'armes auraient tous n'avoir pas délaissé un instant leur poste. Et d'ailleurs, pourquoi cette jeune femme, très heureuse, très aimée, fervente chrétienne, épouse et mère tendrement dévouée aurait-elle quitté volontairement son foyer? Le duc Elie fit fouiller le lac, les oubliettes, restes de l'ancien château fort, sur lequel s'éleva la demeure actuelle. Tout fut visité, bouleversé; Et la jeune duchesse resta introuvable.

—En effet, je n'ai jamais eu le temps ni l'idée de m'occuper de semblables questions.

—Je vous félicite de cette haute sagesse. Mais ne craignez-vous pas d'y voir apparaître le spectre de la duchesse Claude?

Elle répondit avec une tranquille froideur: —En effet, je n'ai jamais eu le temps ni l'idée de m'occuper de semblables questions.

—Je vous félicite de cette haute sagesse. Mais ne craignez-vous pas d'y voir apparaître le spectre de la duchesse Claude?

Elle répondit avec une tranquille froideur: —En effet, je n'ai jamais eu le temps ni l'idée de m'occuper de semblables questions.

—Je vous félicite de cette haute sagesse. Mais ne craignez-vous pas d'y voir apparaître le spectre de la duchesse Claude?

Elle répondit avec une tranquille froideur: —En effet, je n'ai jamais eu le temps ni l'idée de m'occuper de semblables questions.

—Je vous félicite de cette haute sagesse. Mais ne craignez-vous pas d'y voir apparaître le spectre de la duchesse Claude?

Elle répondit avec une tranquille froideur: —En effet, je n'ai jamais eu le temps ni l'idée de m'occuper de semblables questions.

—Je vous félicite de cette haute sagesse. Mais ne craignez-vous pas d'y voir apparaître le spectre de la duchesse Claude?

Elle répondit avec une tranquille froideur: —En effet, je n'ai jamais eu le temps ni l'idée de m'occuper de semblables questions.

—Je vous félicite de cette haute sagesse. Mais ne craignez-vous pas d'y voir apparaître le spectre de la duchesse Claude?

Elle répondit avec une tranquille froideur: —En effet, je n'ai jamais eu le temps ni l'idée de m'occuper de semblables questions.

—Je vous félicite de cette haute sagesse. Mais ne craignez-vous pas d'y voir apparaître le spectre de la duchesse Claude?

Elle répondit avec une tranquille froideur: —En effet, je n'ai jamais eu le temps ni l'idée de m'occuper de semblables questions.

—Je vous félicite de cette haute sagesse. Mais ne craignez-vous pas d'y voir apparaître le spectre de la duchesse Claude?

Elle répondit avec une tranquille froideur: —En effet, je n'ai jamais eu le temps ni l'idée de m'occuper de semblables questions.

—Qui est cette duchesse Claude? demanda Valdez tout en s'approchant de la cheminée pour présenter ses mains glacées à la flamme qui s'élevait dans l'âtre, en dépit de la tiédeur répandue par les calorifères.

—Une de mes aïeules ancienne châtelaine d'Arnelles. Belle, intelligente, énergique sous une apparence délicate, elle était l'âme du parti de ligueurs dont son mari était le chef. Ici se donnaient des fêtes magnifiques, dont la belle Claude était la reine incontestée. Parmi les invités, on remarquait une jeune personne laide et légèrement contrefaite, toujours fastueusement parée, qui était la cousine de la duchesse. Françoise d'Égny, on ne sait par quelle aberration, s'était longtemps bercée de l'espoir d'épouser le duc Elie, un des plus beaux seigneurs de France. De là, une jalousie dans cette âme agrie et mauvaise, une jalousie féroce contre la duchesse Claude—jalousie habilement dissimulée, d'ailleurs.

"Mais un jour, Claude disparut. On la chercha longtemps; son mari, inconsolable, promit une fortune à qui lui ferait connaître le sort de sa femme. Cependant personne ne l'avait vue quitter le château; les hommes d'armes auraient tous n'avoir pas délaissé un instant leur poste. Et d'ailleurs, pourquoi cette jeune femme, très heureuse, très aimée, fervente chrétienne, épouse et mère tendrement dévouée aurait-elle quitté volontairement son foyer? Le duc Elie fit fouiller le lac, les oubliettes, restes de l'ancien château fort, sur lequel s'éleva la demeure actuelle. Tout fut visité, bouleversé; Et la jeune duchesse resta introuvable.

—En effet, je n'ai jamais eu le temps ni l'idée de m'occuper de semblables questions.

—Je vous félicite de cette haute sagesse. Mais ne craignez-vous pas d'y voir apparaître le spectre de la duchesse Claude?

Elle répondit avec une tranquille froideur: —En effet, je n'ai jamais eu le temps ni l'idée de m'occuper de semblables questions.

—Je vous félicite de cette haute sagesse. Mais ne craignez-vous pas d'y voir apparaître le spectre de la duchesse Claude?

Elle répondit avec une tranquille froideur: —En effet, je n'ai jamais eu le temps ni l'idée de m'occuper de semblables questions.

—Je vous félicite de cette haute sagesse. Mais ne craignez-vous pas d'y voir apparaître le spectre de la duchesse Claude?

Elle répondit avec une tranquille froideur: —En effet, je n'ai jamais eu le temps ni l'idée de m'occuper de semblables questions.

—Je vous félicite de cette haute sagesse. Mais ne craignez-vous pas d'y voir apparaître le spectre de la duchesse Claude?

Elle répondit avec une tranquille froideur: —En effet, je n'ai jamais eu le temps ni l'idée de m'occuper de semblables questions.

—Je vous félicite de cette haute sagesse. Mais ne craignez-vous pas d'y voir apparaître le spectre de la duchesse Claude?

Elle répondit avec une tranquille froideur: —En effet, je n'ai jamais eu le temps ni l'idée de m'occuper de semblables questions.

—Je vous félicite de cette haute sagesse. Mais ne craignez-vous pas d'y voir apparaître le spectre de la duchesse Claude?

Elle répondit avec une tranquille froideur: —En effet, je n'ai jamais eu le temps ni l'idée de m'occuper de semblables questions.

—Je vous félicite de cette haute sagesse. Mais ne craignez-vous pas d'y voir apparaître le spectre de la duchesse Claude?

Elle répondit avec une tranquille froideur: —En effet, je n'ai jamais eu le temps ni l'idée de m'occuper de semblables questions.

—Je vous félicite de cette haute sagesse. Mais ne craignez-vous pas d'y voir apparaître le spectre de la duchesse Claude?

Elle répondit avec une tranquille froideur: —En effet, je n'ai jamais eu le temps ni l'idée de m'occuper de semblables questions.

—Je vous félicite de cette haute sagesse. Mais ne craignez-vous pas d'y voir apparaître le spectre de la duchesse Claude?

Elle répondit avec une tranquille froideur: —En effet, je n'ai jamais eu le temps ni l'idée de m'occuper de semblables questions.

—Je vous félicite de cette haute sagesse. Mais ne craignez-vous pas d'y voir apparaître le spectre de la duchesse Claude?

FEUILLETON du "BIEN PUBLIC" ENTRE DEUX AMES PAR M. DELLY

12 Elle se détournait et s'engagea hâtivement dans l'escalier, car elle sentait que les sanglots allaient l'étouffer. Et elle ne voulait pas qu'ils consentent sa souffrance, tous ces êtres pour qui elle s'était sacrifiée. Elle savait maintenant que, sur un point du moins, M. de Ghiliac avait dit vrai: Elie de Ghiliac n'était qu'un froid égoïste, dépourvu de cœur. Et elle ne pouvait plus ignorer—il l'avait laissé entendre aussi clairement que possible—qu'il se souciait fort peu de l'attachement de sa femme. Combien elle eût préféré des éclats de colère à cette ironie glacée, à ce sarcasme poli! Et il aurait suffi cependant d'un mot—d'un seul mot dit avec quelque bonté, quelque indulgence à la jeune femme qui s'accusait franchement de son erreur, pour que s'évanouît le doute, et que se dissipât la crainte. Mais maintenant! Elle se déshabillait, se rhabillait machinalement. Quand elle fut prête, elle jeta un long regard autour d'elle, sur cette grande vieille chambre strictement meublée du nécessaire, presque pauvre, où de pénibles soucis l'avaient assiégee, en ces dernières an-

nées, mais où elle n'avait jamais connu une souffrance dans le genre de celle qu'elle endurait en ce moment. Elle s'agenouilla devant le crucifix placé au-dessus de son lit, joignit les mains et implora: —Mon Dieu! si j'ai commis une faute, ayez pitié de moi, considérez mon inexpérience et soutenez-moi dans la voie où j'entre aujourd'hui. —Valdez, est-tu prêt? M. de Ghiliac te fait prévenir qu'il est temps de partir, dit au dehors la voix de Marthe. —Oui, me voici, ma chérie. Oh! ce moment du départ! Hier soir, il lui était apparu moins angoissant. Mais aujourd'hui! Elle prit congé de tous les siens, en se raidissant contre sa douleur. Elle promit d'écrire souvent, très souvent. —Et tu viendras nous voir, Valdez? —Vous le lui permettrez, Elie? demanda Mme de Noclère, qui considérait avec quelque inquiétude la physionomie très altérée de la jeune femme. —Mais quand elle le voudra! Elle sera absolument libre de voyager à son gré! répondit M. de Ghiliac qui s'inclinait à ce moment pour prendre congé de sa belle-mère. Pendant qu'il finissait de faire ses

TROIS-RIVIERES EST DEFAIT PAR LE SHERBROOKE

Les visiteurs établissent le record de la ligue Provinciale pour partie simple d'équipe sur allées étrangères. — Ils ne gagnent la troisième partie que par 1 point.

DU BEAU JEU

Le club de quilles Sherbrooke est venu rencontrer le Trois-Rivières de la ligue Provinciale de quilles, samedi soir à la salle Lavolette et est reparti avec une victoire qu'il n'a pas remportée sans difficulté.

Les visiteurs gagnèrent assez facilement la première partie en jouant le total de 1018. Cette partie établit le record pour partie simple d'équipe sur allées étrangères pour un club de la ligue Provinciale.

Trois-Rivières gagna la seconde en jouant 928 contre 884. La dernière partie devait fournir des sensations sans nombre aux spectateurs qui furent soulevés par l'enthousiasme vers la fin de la partie. Les deux clubs menèrent par quelques points chacun leur tour et lorsque le dixième carreau survint Sherbrooke avait l'avantage. Le dernier joueur du Trois-Rivières, Chrétien, avait à faire 29 points sur le dernier carreau pour gagner la partie ou 28 pour égaliser.

Il fit deux "strikes" consécutifs mais ne put faire que 7 sur sa dernière boule, laissant ainsi la victoire au club Sherbrooke par un seul point.

Arnand Roy du Sherbrooke remporta les honneurs de la soirée avec une partie simple de 234 et un total de 598. Dufresne du Sherbrooke joua 233 et Marco du Trois-Rivières joua 229.

Après la partie un goûter fut servi aux visiteurs de Sherbrooke et de Québec ainsi qu'à quelques invités des Trois-Rivières. La réception était sous la présidence de M. Léon Lajoie, avocat. Il y eut des discours prononcés par MM. Léopold Pinsonnault, Dufresne, et Ernest Gagnon. Il y eut musique et chant et les invités se séparèrent assez tard dans la nuit enchantée des moments de camaraderie qui s'étaient si bien écoulés dans les tires et la joie.

SHERBROOKE

Maskell.....	180	175	185—540
Lavoie.....	182	199	167—548
Brownlow.....	189	164	177—530
Dufre ne.....	233	159	137—529
Roy A.....	234	187	177—598

1018 884 843 2745

TROIS-RIVIERES

Larivière.....	156	189	194—539
Marco.....	229	192	148—569
Gagnon.....	163	191	159—513
Poliquin.....	174	201	171—546
Chrétien.....	168	155	170—493

890 928 842 2660

VICTOIRE DU NOUVELLISTE

Le Nouvelliste-Violet a causé une vilaine surprise au club de la Maison de Turcotte & Bergeron en le battant deux parties sur trois.

Emilien Robert, du Violet, a joué la meilleure partie simple avec 210, et le meilleur total avec 515.

Scores, positions et moyennes au samedi 29 novembre dernier.

TURCOTTE & BERGERON

Boisvert.....	135	146	155—436
Bergeron.....	117	157	139—413
Turcotte.....	125	141	184—450

377 444 478 1299

NOUVELLISTE VIOLET

Dion.....	134	165	142—411
Bergeron E.....	172	117	132—421
Robert Em.....	132	210	173—515

438 492 447 1377

2 parties pour le Nouvelliste Violet.

MOYENNE AU 29 DECEMBRE

Héroux.....	9	1603	178.1
Pinsonnault.....	12	1957	163.1
Côté.....	9	1458	162.1
Champagne.....	6	923	155.1
Gélinas.....	12	1807	150.6
Robert Em.....	12	1797	149.7
Turcotte.....	15	2212	147.4
Boisvert.....	15	2117	141.1
Bergeron E.....	3	421	140.3
Bergeron L.....	15	2099	139.9
Cloutier.....	5	687	137.4
Dion.....	9	1163	129.2
Robert Ed.....	6	738	123.0
Paradis.....	4	465	116.2
Poulin.....	3	289	96.5

POSITION

G. P. P.C.			
Nouvelliste Blanc.....	6	3	667
Bien Public.....	7	5	583
Turcotte & Bergeron.....	7	8	467
Nouvelliste Violet.....	4	8	333

LA LIGUE DE QUILLES DU C. P. R.

L'Association Athlétique du C. P. R., forme une ligue de grosses quilles entre ses membres et qui compte huit clubs.

PREMIERES PARTIES

L'Association Athlétique du C. P. R. vient de former entre ses membres une ligue de grosses quilles. Huit clubs en font partie: Officiers, Contremaîtres de Cour, Fret, Usine, Ingénieurs et Chauffeurs, Employés de la Cour, Personnel de la Gare, Serre-freins et Commis de Cour.

Les premières rencontres ont déjà eu lieu: les Contremaîtres ont battu les Officiers deux parties, et l'Usine subit le même sort au mains du Fret.

Cette semaine les Ingénieurs et Chauffeurs joueront contre les Employés de Cour, et le Personnel de la Gare contre les Serre-freins.

Détails des dernières parties jouées par le C. P. R. A. A.

BUREAU DU FRET

A. Schiller.....	72	112	95—279
L. Rivard.....	130	113	139—382
E. Destrempe.....	80	103	103—286
H. Lesieur.....	112	111	127—350
F. Roy.....	168	174	144—486

562 613 608 1783

USINE

Levasseur.....	70	76	75—220
Leclerc J.....	103	119	136—358
Gosselin J.....	169	191	120—480
Bettez H.....	178	184	138—500
Hamel F.....	197	129	136—462

717 699 604 2020

2 parties pour Usine

OFFICIERS

J. McGregor.....	117	135	99—351
W. Walton.....	117	118	135—370
W.-H. Sauvé.....	109	128	119—356
S. Couture.....	113	145	76—334
J. Lamarche.....	89	—	89
R. Legendre.....	90	—	90
J. Labonté.....	93	—	93

545 616 522 1683

CONTREMAITRES DE LA COUR

R. Thivierge.....	142	121	125—388
B. Beaubien.....	128	147	150—524
J.-E. Lamarche.....	124	167	132—423
C. Boisvert.....	81	77	73—267
H. Sauvé.....	127	100	140—367

602 612 621 1835

2 parties pour les Contremaîtres.

LES ELANS GAGNENT CONTRE ROYAL GEORGES

Ils blanchissent leurs adversaires tandis que St-Maurice Paper se fait enlever une partie par St-Philippe. — Paul Bettez joue le plus fort total.

QUELLETTE SE DISTINGUE

Les Elans ont remporté une victoire complète sur le Royal Georges hier soir gagnant les trois parties.

Le St-Maurice Paper: s'est fait enlever une partie par le St-Philippe et s'est fait égaliser par les Elans pour la seconde position.

Paul Bettez des Elans a roulé le plus fort total en trois parties avec 602 tandis que Ouellette du St-Philippe jouait la plus forte partie simple de la soirée avec 212.

Le Lavolette est toujours en tête tandis que St-Maurice Paper et les Elans sont égaux pour la seconde position trois parties en arrière du premier.

Voici le détail de ces parties.

ROYAL-GEORGES

C. Roy.....	169	131	137—437
Fortin.....	156	118	119—393
A. Roy.....	135	175	201—511
Beauchesne.....	161	126	143—430
G. Héroux.....	160	163	163—486

781 713 763 2257

LES ELANS

Larivière.....	180	160	194—534
Marchand.....	149	169	164—482
Comtois.....	183	152	168—503
P. Bettez.....	209	202	191—602
M. Lacroix.....	151	165	173—489

872 848 890 2610

Les Elans gagnent 3 parties.

ST-MAURICE PAPER

A. Chrétien.....	190	166	114—470
Bettez.....	161	145	154—460
Arseneault.....	187	163	185—535
Lamy.....	156	179	193—528
Marco.....	190	183	195—568

884 836 841 2561

SYNDICALISME CATHOLIQUE AGRICOLE

Le 1er et le 2 octobre dernier, le vaste manège militaire de Québec présentait un spectacle que n'oublieront pas de sitôt ceux qui eurent la bonne fortune de le contempler.

Au fond, adossée au mur une large estrade où siège un petit groupe de prêtres et de laïques. A leurs pieds, en rangs pressés, une foule mouvante et drue. Près de deux mille hommes. Ce ne sont ni des hommes de profession, ni des bourgeois. A voir leurs rudes figures hâlés par le soleil, à entendre leur langage pittoresque, à considérer leurs gestes un peu loqués et la coupe et l'étoffe de leurs vêtements, on devine vite des ouvriers de la glèbe, des ruraux.

Mais que viennent-ils faire ici? Quel intérêt les a ainsi groupés loin de leurs terres, eux si attachés au sol, si individualistes de tempérament, si ennemis des vaines parades et de tout bruit? Regardez là-haut la banderole qui se déroule au-dessus des têtes:

GRAND CONGRES GENERAL des Agriculteurs du Québec

Estis Adjutores Dei

Soyez les coopérateurs de Dieu

Bienvenue à tous les congressistes

Certes, la chose est nouvelle en notre province. Et si ce rassemblement a lieu de surprendre, l'étonnement grandit encore quand on apprend que le premier article au programme est la formation d'une Union catholique de cultivateurs.

Qui ne se rappelle les laborieux efforts d'il y a dix ans pour grouper les ouvriers catholiques, et combien le nombre de ceux qui répondirent alors fut petit, et quelle patiente ténacité il fallut pour inculquer, même à ces hommes de bonne volonté les vraies notions du syndicalisme confessionnel? La mentalité de notre population aurait-elle imperceptiblement évolué? Aurait-elle subi peu à peu la bienfaisante influence de l'admirable campagne menée par la grande presse catholique, en même temps que la leçon des faits, si concluante? Il le semble bien. Car cette Union projetée, on en posa vraiment ces jours-là, les assises. Les chefs furent choisis, et les constitutions adoptées. Et si l'on veut savoir l'esprit des uns et des autres, voici d'abord un extrait du préambule des constitutions:

"Dans le domaine de l'agriculture, tous les agriculteurs doivent donc être groupés. Ils doivent s'unir en premier lieu pour étudier leurs problèmes; en second lieu pour promouvoir et défendre leurs intérêts; en troisième lieu pour agir comme conseillers auprès de ceux qui gouvernent l'Etat et, dans notre cas particulier, la province.

"Possédant une bonne association professionnelle adhérent à toutes les directions de l'Eglise catholique, les agriculteurs en retireront des profits certains et la province et le pays entier en bénéficieront puisque de la prospérité de l'agriculture dépend la prospérité de toute la population.

"Cette association professionnelle devra remplir vis-à-vis de la classe agricole, les fonctions du cerveau vis-à-vis du cultivateur pris individuellement; elle devra penser pour tous les cultivateurs, c'est-à-dire pour l'agriculture; elle devra coordonner les efforts et le travail des divers éléments et groupements agricoles qui unissent les cultivateurs selon leurs spécialités; elle devra s'attaquer, pour les solutionner dans les intérêts bien compris de tous les producteurs, à tous les problèmes de la production; elle devra tenir les producteurs parfaitement renseignés, d'abord sur les be-

HOCKEY PICTORIAL

COMPILATION INTERESSANTE

Nous venons de recevoir une copie de "Hockey Pictorial", une brochure de luxe, grand format, dans laquelle l'auteur a réuni la plus belle et la plus complète collection de photographies des clubs de hockey du Canada.

Les fervents du hockey seront heureux d'y retrouver les photos de ces clubs fameux dont on a tant parlé dans le passé tout comme celles des héros de ces derniers années.

C'est une compilation qui porte sur une vingtaine d'années et sur toutes les villes du pays, depuis les Provinces maritimes jusqu'à Vancouver.

Le volume se vend \$2.00 à l'adresse suivante:

Hockey Pictorial, 84 Victoria Street, Toronto, Ont.

ST-PHILIPPE

Ouellette.....	194	212	172—578
Robert.....	117	184	123—424
Langlois.....	167	170	141—487
Millette.....	143	143	154—440
Rochelleau.....	158	150	146—454

779 859 736 2374

St-Maurice Paper gagne 2 parties.

soins des marchés à leur disposition, et ensuite sur les sources d'alimentation de ces mêmes marchés; elle devra surveiller et inspirer la législation touchant l'agriculture; elle devra enfin travailler à maintenir vivantes dans la population rurale, les traditions canadiennes-françaises, catholiques qui sont le fondement de notre existence économique et religieuses comme race."

Et voici en second lieu, quelques-unes des paroles prononcées par le nouveau président de l'Union, M. Laurent Barré: "Je salue également tout le clergé canadien dans la personne de M. le chanoine Elzéar Roy, le président de notre congrès, et de tous les autres prêtres qui nous honorent de leur présence. Prêtres canadiens, je vous ferai, aussi, une demande, la plus importante de toutes: Vous êtes la lumière du monde, le sel de la terre; prêtres canadiens, nous avons besoin de vous, de vous qui êtes le sel spirituel préservant notre peuple de la corruption morale. Vous serez, aussi, la lumière du monde, éclairant notre Association et notre peuple, écartant de nous les idées subversives qui désolent la vieille Europe par le socialisme et le bolchévisme. Tant que nous serons un peuple d'agriculteurs, nous n'aurons pas besoin d'autres barrières que celle de notre foi catholique et de notre attachement à notre pays."

Cet émouvant appel aux prêtres sera entendu. Le clergé sait en effet que l'association professionnelle est un droit. Léon XIII l'établit nettement dans son Encyclique Rerum novarum. C'est la nature qui pousse les hommes à s'unir et, en particulier, les hommes dont les intérêts sont communs ou les professions identiques.

Le clergé sait aussi que ce droit peut devenir un devoir. L'union fait la force. Et il peut arriver que cette force légitime soit nécessaire à la survivance ou au bien-être de telle ou telle profession. Quand des puissances adverses ne craignent pas de les opprimer ou que les circonstances rendent leur situation de plus en plus précaire, les hommes que lie la même tâche sont moralement tenus de se rapprocher, de se grouper pour défendre leurs intérêts. L'individualisme serait alors une faute aux conséquences graves.

Le clergé sait enfin et il ne l'a jamais caché—que ces groupements de classes ne sont pas sans dangers. Il est facile pour quelque esprit brouillon d'y attiser la haine sociale. Et c'est pour cela que les papes ont voulu qu'ils fussent animés d'une mentalité vraiment catholique et dirigés par des aumôniers. A ceux qui remplissent ces conditions l'Eglise accorde son plus bienveillant appui. Faut-il rappeler l'aide donnée, non aux corporations du Moyen Age—certains adversaires du syndicalisme pourraient invoquer leur ancienneté; autres temps, autres mœurs—mais aux syndicats agricoles de notre époque, à la grande association du Boerenbond, par exemple, dont le secrétaire est un prêtre, le chanoine Luytgaerens, et ici même, aux syndicats nationaux catholiques qui doivent, en grande partie, leur existence et leur vitalité au clergé canadien-français?

L'Union Catholique des Cultivateurs peut compter sur le même appui. Elle n'a qu'à suivre la voie dans laquelle s'est engagée la Fédération catholique des Travailleurs canadiens. Qu'il y ait, sur son chemin, des fondrières et des pièges ce ne sera surprendre personne que de le déclarer. Quelle nouvelle entreprise n'en rencontre pas? Et nous savons que ses chefs sont décidés à tout faire pour n'y pas tomber.

Ainsi, pour ne citer que quelques faits la nouvelle initiative semble recevoir un excellent accueil de la classe agricole; un accueil que n'a certes pas connu le mouvement ouvrier. Il y a là, si paradoxale que paraisse l'affirmation, un danger réel. Si les syndicats nationaux catholiques s'étaient recrutés facilement, par groupes nombreux, les chefs auraient probablement été débordés. la formation de l'élite entraînée, l'esprit de l'œuvre compromis. Il est vrai que la masse agricole est demeurée plus homogène et, par conséquent, plus saine que la masse ouvrière; peu d'éléments étrangers y ont pénétré, la haine des classes ne l'agite pas. Ce sera quand même sagesse, chez les chefs, de veiller de près au recrutement des membres et d'exiger de chacun de véritables qualités professionnelles et morales.

Autre danger. Un des articles des constitutions spécifie que "les cultivateurs non catholiques de la province seront également admis dans l'Union". C'est une brèche. Elle a été jugée sans doute nécessaire. Elle peut être inoffensive. Mais il faut, pour cela, la surveiller de très près. Il faut l'entourer de maintes sauvegardes: exiger de ces membres qu'ils adhèrent à la doctrine sociale catholique, aux principes dont s'inspire l'Union, ne pas leur permettre l'accès aux charges, etc., etc.

Mais nous savons les chefs de l'Union des hommes de caractère et de foi. Le président vient d'en donner une nouvelle preuve dans le manifeste qu'il adressait récemment aux cultivateurs de la province.

Nous lui souhaitons de garder ses admirables dispositions, de trouver dans son état-major de dignes et loyaux collaborateurs, de demeurer à son poste jusqu'à ce qu'il ait accompli sa tâche. Il aura ainsi contribué à fortifier cet ordre social qui fait l'orgueil de notre province. Il aura bien mérité de la race canadienne-française, de son pays, et de l'Eglise.

Joseph-Papin Archambault, S.J. ("La Vie Nouvelle") décembre 1924

EXODE ALARMANT VERS L'EST CANADIEN

"Si nous voulons poursuivre avec succès la colonisation de l'Ouest canadien, nous devons prendre des mesures pour assurer aux immigrants qui viennent pour s'établir dans cette partie du pays, plus de confort et de considération personnelle" déclare M. F.-H. Komor, agent spécial de colonisation au Pacifique Canadien, qui après une visite dans les centres industriels de l'Ontario et de Québec, est arrivé à Montréal dans le but de continuer à rechercher pour quelles raisons un si grand nombre d'immigrants reviennent dans l'Est, des divers points de l'Ouest canadien, où ils avaient d'abord songé à s'établir. Cette année particulièrement, une foule d'entre eux descendent les provinces prairies et essaient d'entrer clandestinement aux Etats-Unis.

S'il faut en croire M. Komor, les gens qui nous viennent aujourd'hui d'outre-Atlantique n'appartiennent pas à la même classe que ceux qui les ont précédés au Canada. Contrairement à l'opinion qui prévaut, ces immigrants ne viennent pas ici parce qu'ils sont exposés à mourir de faim dans leur pays. Plusieurs ont de l'argent, et tous n'ont en vue que de recommencer leur existence à neuf. Cependant, ils n'ont plus le nerf des anciens pionniers. Ils veulent plus de confort qu'il n'en fallait pour satisfaire ces derniers et ils s'attendent à pouvoir se créer dans leur nouvelle patrie, certaines relations sociales pour agréer leur existence.

Excepté dans les districts où ont été fondés des bureaux de colonisation, les nouveaux arrivants ne trouvent chez nous que très peu de support moral et matériel et de considération; ils se sentent bien vite étrangers dans un pays et au milieu d'une population qui leur sont étrangers. Ils perdent rapidement goût et courage et décident de se diriger vers les centres industriels, où ils ont plus de chance de rencontrer des compatriotes.

Au cours des derniers six mois, déclare M. Komor, vingt-six bureaux spéciaux de colonisation ont été formés en divers endroits de la Saskatchewan et de l'Alberta, dans le but d'aider les immigrants à leur arrivée. Jusqu'à présent, le succès qu'ils ont remporté a justifié leur création. Composés d'hommes d'affaires et de fermiers influents dans leurs localités respectives, ces bureaux remplissent plusieurs fins, dont les principales sont: rencontrer le nouvel arrivant, lui procurer du travail s'il est sans argent, lui fournir tous les

renseignements possibles, lui expliquer les lois et les coutumes du pays, lui aider à obtenir ses papiers de naturalisation et organiser des réunions sociales et des conférences auxquelles les immigrants sont cordialement invités.

Il devient urgent d'arrêter l'exode des immigrants de l'Ouest vers l'Est, si l'on veut résoudre les problèmes du travail dans cette partie-ci du pays. La crise actuelle étant la cause qu'ils ne peuvent se trouver un emploi dans le centre de l'Est canadien, ces im-

igrants tentent de pénétrer clandestinement aux Etats-Unis. Des centaines d'entre eux arrêtés à la frontière, attendent actuellement dans les prisons américaines, le moment d'être déportés dans leur pays d'origine. Cet état de choses est alarmant.

M. Komor s'efforce, au nom du Pacifique Canadien, de coopérer avec les bureaux de colonisation afin de résoudre ce problème, ou tout au moins d'améliorer la situation.

MADAME RICHER



Le plus grand Salon de Modes aux Trois-Rivières

COIN ROYALE ET DES FORGES

SPÉCIALITÉ: Chapeaux sur commande, Chapeaux de deuil.

Une Grosse Tempête

Un marconigramme reçu ce matin par la MAISON FORTIN annonce qu'une grosse tempête de neige sévit sur les côtes du Labrador et que le Père Noël a failli perdre quelques-uns de ses meilleurs rennes.

Heureusement, il a pu trouver du secours et continuer son voyage après quelques jours de repos.

NATASHQUAN, 1er DECEMBRE 1924

LA MAISON JOS. L. FORTIN,

LES TROIS-RIVIERES.

Tempête formidable, rennes épuisés, secouru à temps, repartirai mardi. Avertissez petits amis.

PERE NOEL.